

OUTBACK 98

John
SCOTTI
SUBARU

Tous les avantages
d'une sportive utilitaire,
les défauts en moins

329\$¹/mois

24 mois

262655

24 mois, versements initial de 3450 \$ ou échange équivalent, taxes, transport et préparation en sus. 20 000 km par année.

4305, boul. MÉTROPOLITAIN Est / (514) 725-9394

ÉDITORIAL / OPINIONS / ARTS ET SPECTACLES

Hépatite C: l'unanimité s'effondre

L'Ontario appuie le Québec; un revirement se dessine parmi les provinces

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

L'effondrement, hier, de la belle unanimité entre les provinces et le gouvernement fédéral sur l'accord de dédommagement des victimes de l'hépatite C a frappé le gouvernement de Jean Chrétien de plein fouet et a relancé de plus belle la polémique aux Communes.

Non seulement la motion votée par l'Assemblée nationale mercredi soir, demandant à Ottawa de compenser les victimes contaminées non incluses dans l'accord, a-t-elle déclenché une nouvelle guerre des mots entre les deux gouvernements, mais la ministre de la Santé de l'Ontario, Elizabeth Witmer, a jeté de l'huile sur le feu hier matin en annonçant que sa province appuyait la résolution du Québec.

« C'est de l'hypocrisie pure et simple », a lancé en Chambre le premier ministre Jean Chrétien, visiblement outré par la tournure des événements. « Prendre une décision et demander plus tard com-

bien ça va coûter, a-t-il lancé, est-ce là un gouvernement responsable ? »

Les remarques de M. Chrétien n'ont pas empêché le château de cartes de continuer à s'effondrer à mesure que la journée avançait. L'Alberta, le Manitoba et la Colombie-Britannique se disaient disposés à une nouvelle rencontre entre les provinces et Ottawa pour revoir la situation. En Nouvelle-Écosse, le chef du NPd, Robert Chisholm, s'entendait avec le leader du Parti conservateur, John Ham, pour demander au gouvernement libéral minoritaire de la province de faire pression sur Ottawa afin qu'il com-



Lucienne Robillard

pense toutes les victimes sans égard à la faute.

Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, ne laissait ainsi aucun doute quant à ses intentions. « Si l'Ontario est hors jeu, si le Québec est hors jeu, a-t-il dit hier, et si les autres provinces commencent à faire la même chose, rassemblons tous

les ministres et demandons-nous si nous avons ou pas un accord. »

M. Klein emboîtait le pas au ministre de la Santé du Manitoba, Darren Praznik, qui avait déclaré lundi qu'il était assuré que les provinces étaient prêtes à discuter avec Ottawa d'une extension du plan d'indemnisation si le gouvernement fédéral se montrait disposé à délier un peu plus les cordons de sa bourse.

L'accord d'indemnisation des victimes de l'hépatite C conclu entre Ottawa et les provinces prévoit qu'environ 22 000 victimes contaminées par transfusions sanguines entre 1986 et 1990 se partageront 1,1 milliard de dollars. L'État reconnaît sa responsabilité parce qu'il a négligé d'utiliser, au cours de cette période, un test de dépistage reconnu.

Le premier ministre Chrétien, qui jusque-là s'était appuyé sur la solidarité des provinces pour défendre la politique de son ministre de la Santé, Allan Rock, a qualifié le geste de l'Assemblée nationale

du Québec de « politique à bon marché ». Le ministre de la Santé, Allan Rock, a pour sa part parlé de « geste cynique » de la part de l'Assemblée nationale du Québec.

La ministre de l'Immigration, Lucienne Robillard, est de son côté sortie de ses gonds et elle s'en est vertement pris à son ancien chef, Daniel Johnson, qu'elle a accusé de manquer de courage. M. Johnson avait parrainé la motion de l'Assemblée nationale. « Moi j'aurais aimé, a-t-elle explosé, que M. Johnson démontre le même humanisme et la même flexibilité quand moi j'étais ministre de la Santé au Québec et que lui était premier ministre et qu'il sabrait le budget du ministère de la Santé. »

Québec a rejeté ces accusations en soulignant que sous le règne de Mme Robillard à la Santé, selon les documents officiels, les crédits 1994-95 du ministère avaient été augmentés de 94,2 millions par rapport aux crédits de 1993-94.

La charestmanie commence à s'essouffler

En un mois l'avance des libéraux est passée de 20 points à 8 points

CHANTAL HÉBERT

Couronné en triomphe par le Parti libéral du Québec hier soir, Jean Charest n'a pas encore nécessairement les prochaines élections dans sa poche, révèle un sondage CROP-La Presse-TVA qui montre que le Parti québécois regagne du terrain dans les intentions de vote.

En l'espace d'un mois, l'avance phénoménale que la démission de Daniel Johnson et le saut en politique provinciale de Jean Charest avaient donnée au PLQ a fondu de moitié, passant de 20 points, selon un sondage CROP-The Gazette au moment de l'annonce officielle de sa candidature à la succession libérale, à huit points aujourd'hui. Les données concordent pour démontrer que les Québécois sont au minimum déterminés à examiner M. Charest de plus près avant de faire un choix définitif.

« Après l'engouement suscité par la candidature de Jean Charest, il semble que les électeurs, une fois rassurés par son entrée sur la scène politique québécoise, sont mieux disposés à mettre dans la balance

d'une part le bilan du gouvernement sortant et d'autre part, le programme du Parti libéral sous sa gouverne », conclut le sondeur Claude Gauthier dans l'analyse de ses plus récentes données.

En attendant, si des élections avaient eu lieu cette semaine au Québec, le résultat aurait quand même favorisé les libéraux qui auraient formé le gouvernement à Québec. Mais la bataille aurait été féroce en territoire francophone et le score aurait été serré. Cinquante pour cent des électeurs (après répartition des indécis et des discrets) auraient en effet voté libéral contre 42 % pour le PQ et 5 % pour l'ADQ. (Parmi les électeurs décidés, le score aurait été de 40 % pour le PLQ contre 33 % pour le PQ et 4 % pour l'ADQ.)

Pour autant, la formation de Lucien Bouchard est encore le premier choix des francophones qui le favoriseraient dans une proportion de 49 % contre 41 % pour le PLQ. Très en avance dans la région de Montréal, la formation de M. Charest est à égalité avec le Parti québécois en province et traîne la patte dans la région de Québec.

Cela dit, plusieurs indices démontrent que Jean Charest est encore bien positionné par rapport à Lucien Bouchard dans la course aux votes. D'abord le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement péquiste fléchit. Il se situerait ac-

tuellement à 38 % à l'échelle du Québec (42 % chez les francophones). Symptôme du malaise ressenti à l'égard du gouvernement, une majorité nette d'électeurs prône un report de l'objectif du déficit zéro.

Ensuite, dans la catégorie des groupes d'âge, seuls les 18 à 24 ans favorisent encore nettement le Parti québécois (48 % c. 41 %). Et l'appui à la souveraineté reste en baisse. Si la question d'octobre 1995 leur avait été posée de nouveau la semaine dernière, 60 % des électeurs auraient répondu NON contre 40 % qui auraient opté pour le OUI.

Enfin, Jean Charest est jugé « le plus apte à diriger le Québec » par 37 % des électeurs contre 32 % pour Lucien Bouchard et 8 % pour Mario Dumont. Mais le jugement des électeurs est plus favorable au premier ministre parmi les francophones et, de façon générale, l'évaluation que l'on fait de M. Charest n'est pas nécessairement coulée dans le béton. C'est ainsi qu'en ce moment, une proportion équivalente d'électeurs se disent satisfaits de sa performance et de celle de Lucien Bouchard, mais un autre quart des répondants réservent leur jugement sur le chef du PLQ.

Réalisé entre les 21 et 27 avril par téléphone auprès de 1004 personnes, la marge d'erreur de ce sondage est de 3 % 19 fois sur 20.

SONDAGE CROP / LA PRESSE / TVA

■ Intentions de vote sur la scène provinciale, au Québec

	PQ %	PLQ %	ADQ %	PÉ %	Autres %
Total Québec (1004)	42	50	5	3	1
Montréal métro	36	54	6	4	1
Québec métro	51	44	3	1	1
Autres régions	46	46	5	3	1
Francophones	49	41	6	3	1
Non-francophones	5	91	1	4	—
Hommes	46	44	6	3	1
Femmes	37	56	4	3	—
18-34 ans	48	41	5	5	1
35-54 ans	43	47	6	3	1
55 ans et plus	30	65	3	—	1

Q. S'il y avait des élections provinciales aujourd'hui au Québec, pour lequel des partis suivants voteriez-vous?

■ Évolution des intentions de vote des Québécois au provincial¹

	PQ %	PLQ %	ADQ %	Autres %
21-27 avril 1998	42	50	5	4
27 mars-1er avril 1998	37	57	4	2
11-18 mars 1998	48	44	4	4

¹ Pourcentages horizontaux: intentions déclarées seulement

Infographie La Presse

SONDAGE CROP / LA PRESSE / TVA

■ Satisfaction à l'égard du gouvernement du Québec

	Très / plutôt satisfaits %	Très / plutôt insatisfaits %	Sans opinion %
Total Québec (1004)	38	54	8
27-1 ^{er} avril 1998	39	58	3
11-18 mars 1998	45	49	6
12-20 février 1998	52	43	5

Q. Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du présent gouvernement du Québec?

Infographie La Presse

SONDAGE CROP / LA PRESSE / TVA

■ Chef le plus apte à diriger le Québec

	Jean Charest %	Lucien Bouchard %	Mario Dumont %	Aucun %	Sans opinion %
Total Québec (1004)	37	32	8	8	14
Francophones	31	38	9	9	13
Non-francophones	69	4	1	6	18
Hommes	34	39	8	9	8
Femmes	40	26	7	8	19
18-34 ans	33	37	8	8	14
35-54 ans	36	35	8	8	12
55 ans et plus	45	23	7	9	15

Q. Lequel de ces trois leaders vous apparaît le plus apte à diriger le Québec?

Infographie La Presse

Les Québécois sont d'accord pour reporter d'un an le déficit zéro

CHANTAL HÉBERT

La sortie revue et corrigée de Jean Charest sur le report possible du déficit zéro prévu pour l'an 2000 semble bel et bien avoir été sa première erreur de parcours sur la scène québécoise mais pas nécessairement pour les raisons qui l'ont amené à corriger lui-même son tir.

Selon le sondage CROP-La Presse-TVA, 56 % des électeurs seraient d'accord avec son idée de décaler d'un an la cible du déficit zéro, actuellement prévue pour l'an 2000, si cela permettait de restaurer les soins de santé.

M. Charest avait avancé cette proposition, pour se raviser à toute vitesse le lendemain devant le tollé qu'elle avait provoqué dans les milieux d'affaires et chez ses adversaires péquistes. Après avoir dit qu'il envisagerait un report d'un an, il avait refusé de le répéter, s'en tenant plutôt à assurer qu'un gouvernement dirigé par lui réussirait à respecter l'échéance convenue tout en restaurant les soins de santé. Mais il semble bien que les critiques qui l'incitaient à rentrer dans le rang du déficit zéro pour l'an 2000 défendaient un point de vue minoritaire parmi l'électorat.

Au total, seulement un Québécois sur trois tient à maintenir cet

SONDAGE CROP / LA PRESSE / TVA

■ Maintenir ou reporter l'objectif du déficit zéro

	Maintenir l'objectif %	Reporter l'objectif %	Sans opinion %
Total Québec (1004)	33	56	11
Francophones	36	55	9
Non-francophones	22	59	18
Hommes	44	48	8
Femmes	23	63	13
18-34 ans	37	56	7
35-54 ans	35	55	10
55 ans et plus	26	58	16

Q. Certains disent que le gouvernement du Québec doit maintenir son objectif de réduire le déficit zéro d'ici l'an 2000 malgré les sacrifices et coupures que cela comporte. D'autres préconisent de reporter d'un an l'objectif du déficit zéro si celui-ci compromettrait les services de base du système de santé au Québec. Laquelle de ces deux opinions reflète le mieux votre point de vue sur cette question?

Infographie La Presse

objectif sous-jacent à l'ensemble des politiques actuelles du gouvernement Bouchard. Le projet de le décaler pour s'occuper davantage du financement de la santé rallie une majorité presque aussi forte chez les francophones (55 %) que chez les anglophones (59 %). Il est particulièrement populaire chez les femmes, qui souhaitent à 63 % que le déficit zéro soit reporté d'un an et les partisans de l'ADQ (63 %) sont presque aussi nombreux à y être favorables que les électeurs libéraux (68 %). Par comparaison, une faible majorité de péquistes (53 %) prônent le maintien de la cible actuelle.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

L'ombre d'Yitzhak Rabin

Les fondateurs d'Israël n'ont pas simplement voulu créer un État juif. Ils voulaient surtout créer une démocratie libérale pour protéger les droits fondamentaux d'un peuple décimé par la fureur nazie et qui n'avait auparavant joui qu'occasionnellement d'une telle protection en Europe. Et cela n'allait pas de soi, en 1948, quand les démocraties s'éteignaient à peu près au même rythme qu'elles naissaient.



Frédéric Wagnière

Cinquante ans plus tard, Israël est toujours une démocratie — la seule au Moyen-Orient. C'est sans doute ce qui lui a permis de survivre à quatre guerres et à de nombreuses campagnes de terrorisme. La perspective d'un avenir prospère et libre a mobilisé les énergies d'un peuple et celles de ses coreligionnaires dans la diaspora, comme aucun gouvernement autoritaire n'aurait pu le faire. Le respect de la liberté d'expression et d'autres droits individuels a favorisé l'éducation et la culture, pour faire

d'Israël un pays développé et un centre de haute technologie.

Mais Israël est aussi déchiré par des conflits qui ne trouvent pas de solution dans sa démocratie et qui pourraient même devenir plus graves à l'avenir. Le premier sépare les Juifs des Arabes et le second, qui est plus grave, dresse Juifs contre Juifs.

Israël a toujours fait un point d'honneur de respecter

scrupuleusement les droits de ses citoyens arabes. Ainsi, ceux-ci jouissent d'une liberté d'expression et de droits politiques qui n'existent dans aucun pays arabe. Mais il y a aussi de la discrimination contre eux, par exemple dans le fait qu'ils ne sont jamais conscrits dans l'armée. Or, la vie en Israël tourne en grande partie autour de l'obligation de servir dans les forces armées. Et de nombreux avantages sont accordés à ceux qui ont accompli leur devoir. Les citoyens arabes se voient, par conséquent, écartés d'office de beaucoup de « droits » accordés automatiquement aux Juifs.

Mais Israël n'a pas le choix. Tant qu'il y a la guerre contre des pays arabes, la conscription de citoyens arabes serait une mascarade abominable, obligeant ces derniers soit à combattre les leurs, soit à se mettre dans une situation équivoque à l'égard de leurs supérieurs militaires. En faisant des Arabes des citoyens de seconde zone, Israël a choisi le moindre mal, mais c'est néanmoins une entorse à ses principes démocratiques.

Le second conflit est beaucoup plus grave parce qu'il a son origine dans la Constitution ou, plutôt, dans l'absence de Constitution. Au fil des ans, Israël est devenu un État religieux, où la vie des citoyens est en partie régie par des principes religieux et non par des lois laïques. Cela crée des inconvénients pour les non-Juifs et des contraintes intolérables pour les Juifs d'une autre tendance religieuse que ceux qui sont au pouvoir.

Les auteurs de la Déclaration d'indépendance de 1948, lorsqu'ils ont parlé d'un État juif, n'avaient aucune intention de créer un État théocratique, mais bien un État laïc.

Par la suite, la Knesset en a décidé autrement lorsqu'elle a voté une loi sur les cérémonies du mariage et du divorce. Et la Cour suprême a décidé qu'une loi peut aller à l'encontre de la Déclaration d'indépendance, si les législateurs font clairement comprendre que c'est leur intention. Il s'agit d'une sorte de clause nonobstant tacite. Par la suite, la Cour s'est ravisée au sujet d'autres lois, mais il était trop tard pour faire marche arrière quant au côté théocratique de l'État, notamment dans le fait que la liberté religieuse n'est pas garantie.

L'absence d'une séparation nette entre la religion et l'État donne à beaucoup de débats politiques une coloration indûment religieuse et tend à attiser la confrontation au lieu de faciliter la recherche d'un compromis. La solution serait de promulguer enfin une Constitution qui garantirait explicitement les droits fondamentaux et, en particulier, séparerait la religion de l'État. Mais, la tâche qui semblait trop difficile, en 1949, n'est guère plus facile aujourd'hui.

Lorsque l'impensable s'est produit, en 1995, alors qu'un Juif a assassiné le premier ministre Yitzhak Rabin, ces conflits ont éclaté au grand jour. Il est devenu clair qu'une minorité d'Israéliens, s'inspirant de « vérités » religieuses, ne veulent pas de paix avec les Arabes, et sont prêts à bafouer tous les principes démocratiques pour obtenir gain de cause.

L'assassinat de Rabin a porté une ombre sur le jubilé, mais il montre aussi clairement tout ce qui reste à faire pour que les Juifs trouvent la paix et la sérénité — l'espoir que leurs prédécesseurs ont placé dans l'État d'Israël il y a 50 ans.

La planche de salut

Il y a quelques semaines à peine, l'hypothèse d'un retour de Joe Clark à l'avant-scène de l'actualité canadienne aurait été perçue comme totalement saugrenue. Pourtant, depuis le départ de Jean Charest pour Québec, son nom refait souvent surface comme le moins mauvais des aspirants éventuels au leadership conservateur.



Pierre Gravel

Ce n'est pas très flatteur pour lui ni pour le PC. Mais c'est également injuste parce qu'une bonne part des remarques négatives à son sujet sont bien plus le fruit d'observations superficielles liées à son image que d'une évaluation honnête de ce qu'il est et de ce qu'il pourrait encore apporter à la vie politique.

En ce qui a trait au parti, par contre, cette réaction cynique n'a rien d'exagéré compte tenu de son état de santé comparable à celui d'un malade qui, après avoir été agonisant, serait laissé en plan par son médecin alors qu'il vient tout juste d'être admis aux soins intensifs.

Car, au-delà de l'optimisme officiel de leurs dirigeants, il ne faut pas se faire trop d'illusions. Les conservateurs, sans Jean Charest, sont loin d'être sortis de misère avec dix millions de dettes, une députation terne au sein de laquelle on n'a même pas pu dénicher un chef intérimaire un peu connu et une organisation évanescence dans plusieurs régions. Sans parler de la menace que représentent les réformistes dans l'Ouest, de l'étonnante remontée du NPD dans les Maritimes, ni de leur anémie chronique au Québec où, sans l'appui du PQ, ils demeurent un parti marginal.

Rien de surprenant, avec tous ces handicaps, qu'aucun nouveau candidat prestigieux ne se soit encore manifesté. Et que, face à Brian Pallister, un parfait inconnu plus à droite que le Reform Party, ou encore Hugh Segal, tellement identifié à la « big blue machine » ontarienne qu'il serait difficilement présentable dans l'Ouest ou au Québec, Joe Clark soit finalement considéré comme la seule solution à portée de la main dans les circonstances.

Or, de la même façon qu'on a déjà vu un pape dit de transition, comme Jean XXIII, faire mentir tous les observateurs, rien ne dit que l'ancien chef, profitant d'une seconde chance, ne réserverait pas bien des surprises. Du moins à ceux qui n'ont retenu que ses maladroites passées sans tenir compte des thèses qu'il a toujours soutenues, de sa vaste expérience ni des services qu'il a rendus, sous Brian Mulroney, où il s'est révélé un ministre des Affaires étrangères remarquablement efficace.

Il est clair, en tout cas, que sa totale loyauté au parti, sa longue fréquentation des militants, sa personnalité personnelle en Alberta et ses orientations politiques réalistes et nuancées lui donnent des atouts importants comme rempart face au Reform Party.

C'est aussi, plus encore que Brian Mulroney qui se fiait au PQ et Jean Charest à sa popularité personnelle, le chef conservateur qui a sans doute fait le plus d'efforts pour enrainer son parti au Québec. Il y reste bon nombre d'organisations et de militants qui y ont été sensibles et pour qui Joe Clark serait le seul chef venant d'une autre province pour lequel ils seraient encore prêts à reprendre du service. Alors qu'un nombre croissant d'électeurs, incapables de se résigner à voter pour Jean Chrétien, se posent des questions sur l'utilité du Bloc, plusieurs d'entre eux auront tendance à voir en lui l'unique solution de rechange disponible.

Par ailleurs, dans le présent cul-de-sac constitutionnel qui laisse peu de place aux compromis, beaucoup de Canadiens seront probablement disposés à écouter enfin ce qu'il a toujours proposé en présentant le Canada comme une « communauté des communautés » appelée à vivre dans une structure fédérale très décentralisée et respectueuse des différences.

Dans leur désarroi, les conservateurs verront peut-être en Joe Clark un pis-aller. Mais, qui sait, il pourrait bien se révéler, à la longue, la planche de salut qui leur permettra de renaître.

LES VICTIMES DE L'HÉPATITE "C"
TENTENT UNE NOUVELLE
APPROCHE POUR OBTENIR
DE L'ARGENT DU
GOUVERNEMENT CHRÉTIEN



DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Retour d'ascenseur ?

■ Au moment où l'on se parle, les plus de 55 ans forment toujours la base des électeurs du Parti libéral. Malgré ce fait, M. Chrétien n'accepte toujours pas de remettre, dès maintenant, comme les militants le lui ont demandé en congrès, les sept milliards retirés du budget de la Santé afin d'éliminer le déficit.

Pourtant, les plus de 55 ans sont les personnes dont la santé est la plus menacée.

Le déficit fédéral est sous contrôle et les profits des compagnies sont en hausse. Il ne serait donc que juste que les plus de 55 ans reçoivent les dividendes d'une vie complète de travail et de leur appui constant au Parti libéral.

Monsieur Chrétien, un petit effort pour ceux et celles qui vous appuient à chaque élection et à chaque référendum. Ce n'est pas trop demander.

André MAINGUY
Longueuil

Dons d'organes : quelle place occupe le deuil

■ J'ai lu avec intérêt les articles publiés dans votre journal sur les dons d'organes, en particulier la publicité du gouvernement et de Québec Transplant visant à sensibiliser la population, à briser les préjugés et à s'attaquer aux mythes.

Le don d'organes a sans doute sa raison d'être dans notre monde en continue évolution scientifique et technologique. L'accompagnement des familles dans le deuil a aussi une importance primordiale. Mais la mort d'un proche, c'est difficile à vivre. La famille a alors besoin de support. Comment concilier les deux réalités : le don d'organes d'un donneur et le décès, donc le deuil, de cet être cher ?

Je trouve la campagne publicitaire actuelle très centrée sur l'urgence de sauver — peut-être — une vie (car les

greffes ne réussissent pas toujours). Va-t-on mettre autant d'intérêt à appuyer les survivants, à répondre à leurs questions, à leurs inquiétudes, à les assister empathiquement dans l'expression de leur souffrance ? Permettez-moi d'en douter.

Mes 35 ans d'expérience comme infirmière soignante m'ont démontré qu'en soins actifs, la vie à tout prix est le seul but à atteindre. La mort est considérée comme un échec. Le donneur d'organes permet de dépasser la mort et de contribuer à la vie par ses organes. Pour la famille, est-ce la mort ou la vie ? On pleure ou on est heureux ?

Mon travail en soins palliatifs m'a démontré l'importance de vivre son deuil pour conserver une bonne santé mentale.

Il y a quelques années, j'avais signé ma carte de don d'organes. Maintenant je ne peux plus. Qui aidera mon mari, mes enfants, mes petits-enfants, si je signe et que je décède ?

Je m'inquiète pour ces personnes heureuses d'avoir sauvé des vies avec les organes de leur cher disparu. Combien de ces personnes, plusieurs années après le décès, conservent encore toutes leurs émotions de peine et de colère coincées dans la gorge.

Réjeanne VIGNEAULT-CHABOT
infirmière retraitée

En désaccord avec les conclusions d'un sondage

M. Claude Masson,

■ Je lis toujours vos billets hebdomadaires avec un plaisir renouvelé et j'ai bien aimé celui du samedi 18 avril qui portait le titre « Confiance ou non confiance envers les médias ? ». J'ai également lu les quelques articles reliés au sondage en question.

J'ai été très, très surpris et même un peu scandalisé par deux résultats de ce sondage que vous avez publiés : a) Les médias écrits sont ceux dont on est le

plus porté à douter ; b) La télévision est le média qui répond le mieux aux besoins d'information des Québécois.

Je suis totalement en désaccord avec ces conclusions. Non pas avec les résultats du sondage, mais avec l'opinion de ceux qui pensent ainsi.

Comme vous le savez, notre organisme a lancé, il y a quelques semaines, une vaste campagne d'information sur le prix de l'essence. Et l'un des résultats de cette campagne a été que j'ai été sollicité pour accorder de nombreuses entrevues aux médias écrits et parlés. Cela a solidement confirmé l'idée que j'avais déjà selon laquelle les médias écrits sont ceux dont on doit douter le moins.

En ce qui a trait au prix de l'essence, c'est dans les médias écrits que nous avons pu lire l'information la mieux équilibrée, la plus informative et celle qui présente tous les aspects du point de vue. Les articles de madame Lisa Binsse dans *La Presse* en sont d'ailleurs un très bel exemple.

Lorsque votre sondage fait dire que la télévision répond le mieux aux besoins d'information des Québécois, je ne suis pas d'accord.

Le problème que j'éprouve avec la télévision est que les responsables de ce type de média diffusent à leur guise les phrases qui leur plaisent dans une entrevue qui peut durer de quinze à vingt minutes. C'est de l'information dosée.

Le point de vue que j'exprime ici est partagé par tous mes collègues de l'industrie pétrolière, ainsi que par les dirigeants de l'agence qui gère notre campagne de publicité. C'est pour cela que notre publicité n'apparaît que dans les journaux et que la première vague de visites aux médias que nous avons entreprise l'était dans nos grands quotidiens.

René MIGLIERINA
Institut canadien
des produits pétroliers

Opinions

Le manuel-guide, nouveau prêt-à-porter de l'enseignement collégial

PIERRE DESJARDINS

L'auteur est professeur de philosophie au collège Montmorency.

Depuis quelques années, au collégial, c'est la même chose à chaque début de session : l'étudiant se retrouve avec une avalanche de manuels-guides à acheter. Les parents ayant des adolescents aux études savent de quoi je parle, car c'est eux qui, la plupart du temps, doivent en assumer les coûts : entre 25 \$ et 45 \$ pièce, montant à multiplier par le nombre de cours où l'étudiant est inscrit, (habituellement de 6 à 8 cours totalisant un montant approximatif de 200 \$ à 400 \$ par session).

En général, ces manuels-guides sont plutôt volumineux. En réalité, le professeur n'en utilisera qu'une partie ; souvent, tout au plus 50 %, parfois, à peine 30 %. On y trouve tout ce qu'il faut pour le cours : des textes, des explications, des exercices, des questionnaires, des tests, des examens avec mode d'évaluation au complet, des tableaux comparatifs, des graphiques et de nombreuses illustrations couleurs.

Le professeur, quant à lui, bénéficie du corrigé du maître avec toutes les bonnes réponses, corrigé qui lui est fourni gratuitement par la maison d'édition. Comme beaucoup de questionnaires sont sous forme objective, l'élève n'a habituellement qu'à cocher au bon endroit dans un vaste « choix de réponses » proposées pour réussir son test. La correction, faut-il le dire, est ultra-rapide, le professeur n'ayant qu'à vérifier si les réponses de l'étudiant correspondent à la grille de réponses fournies. Tout est axé sur la simplification et l'extrême précision. On ne saurait admettre de réponses floues ou le moindre nuancées. Il s'agit de poser le plus possible de petites questions pour vérifier si l'étudiant a bien assimilé le manuel.

Présentement, au ministère de l'Éducation, on s'affaire, avec la collaboration d'enseignants et de maisons d'édition spécialisées, à transformer les cours pour les adapter à l'usage des manuels-guides. Pour le ministère, les avantages sont multiples : meilleur contrôle des contenus de cours, meilleur contrôle de l'enseignement donné, meilleur contrôle des évaluations. Pour l'enseignant, l'utilisation d'un manuel-guide semble représenter certains avantages : plus de cours à préparer, plus de questionnaires ou d'exams à concocter, plus de textes à faire photocopier ou à imprimer, plus de grille d'évaluation à concevoir. Tout est dans le manuel ! Il n'y a qu'à le suivre chapitre par chapitre.

Et, pour les maisons d'édition spécialisées qui les produisent, cela représente des profits faramineux. Un seul de ces manuels-guides proposé par un seul professeur à ses étudiants représente, pour une maison d'édition, des ventes de l'ordre de 5 000 \$ à 8 000 \$ (si l'on considère qu'un professeur de cégep régulier enseigne à plus de 150 étudiants). Si un manuel est utilisé par les professeurs d'un département entier dans un même collégial, cela représente des ventes de l'ordre de 50 000 \$ à 200 000 \$. Compte tenu du nombre de cégeps dans la province, (rappelez-vous qu'il y en a plus de 80), et du nombre presque incalculable de cours qui y sont dispensés, il s'agit d'une véritable mine d'or pour ces types de maisons d'édition dont le nombre a magiquement augmenté ces dernières années.

Encore faut-il, cependant, que ces nombreux manuels-guides soient conformes aux exigences ministérielles pour chacun des cours. Aussi a-t-on vu, ces dernières années, se resserrer fortement les liens entre le ministère de l'Éducation, d'une part, les maisons d'édition, d'autre part, et certains enseignants concepteurs de manuels-guides qui, précisons-le, reçoivent également d'importantes redevances en droits d'auteur (10 % de tout ce qui se vend). Comme par hasard, les comités consultatifs chargés de définir le contenu de chacun des cours se sont vu envahir par des enseignants concepteurs et vendeurs de manuels-guides. Ces enseignants ayant signé d'avantageux contrats avec ces maisons d'édition, se retrouvent pourtant en conflit d'intérêts. Par simple éthique professionnelle, ne devraient-ils pas céder la place à d'autres ?

Les contenus de cours étant dorénavant conçus pour mieux coller à l'usage des manuels-guides, cela veut aussi dire dans la pratique de moins en moins de place pour l'enseignement créatif ou innovateur. Les contenus se voient en effet présentement coulés dans le béton à la plus grande satisfaction des maisons d'édition et du ministère. Plus de place pour l'autonomie, la créativité et la responsabilité professionnelle, tout doit être maintenant examiné, évalué et pla-



La généralisation des manuels-guides mènera-t-elle à la disparition des cégeps tels que nous les connaissons ? En arriverons-nous à l'implantation d'un réseau collégial de cours par correspondance ?

nifié d'en haut. À l'enseignant, on ne demande plus grand-chose : il n'a qu'à suivre scrupuleusement en classe les étapes prévues dans son manuel-guide et à corriger ensuite les examens avec son lecteur optique. C'est tout !

La caractéristique d'un vrai bon manuel-guide conduit à ceci : n'importe qui sachant lire et compter peut enseigner n'importe quelle matière. Or, au niveau collégial, cette tendance au manuel-guide se retrouve maintenant non plus seulement dans les sciences et les techniques, mais également et de plus en plus en sciences humaines et dans des matières aussi fondamentales que le français et la philosophie.

Les trois cours de base en philosophie, par exemple, sont en train d'être transformés en cours d'histoire de la philosophie. Après avoir lu des extraits de philosophes parmi les plus connus, l'étudiant devra mémoriser des noms, des bouts de citations, des dates, des lieux, ainsi que des définitions sommaires de concepts et de notions qui s'y trouvent. Aucune réflexion de la part de l'étudiant n'est prévue. Il s'agit d'inculquer à l'étudiant une somme extrêmement superficielle de connaissances générales formant une belle culture de salon certes, mais dont tout esprit critique a été préalablement évacué, ce qui est cependant contraire à l'esprit de la philosophie elle-même.

Là comme ailleurs, tout est dorénavant planifié selon le *pattern* du manuel-guide, le nouveau prêt-à-porter de l'enseignement collégial. Tout doit être vu de façon strictement simpliste : énoncé de propositions, exercices, vérifications. On standardise au maximum les contenus de cours, les exercices, les examens et les évaluations ; on précise et restreint le plus possible les contenus afin d'assurer la pérennité des manuels-guides. La prochaine étape est facile à prévoir : l'établissement d'un système de cours par correspondance généralisé pour tout le réseau collégial. La diffusion maximale de manuels-guides pour toutes les disciplines en sera évidemment le pivot central.

D'un point de vue pédagogique, qu'en est-il cependant de la valeur de ce type d'enseignement ? On sait que l'usage de manuels scolaires n'est pas nouveau : pour tout le secteur primaire et une très large partie du secondaire, il constitue en quelque sorte la norme. La matière enseignée y est toutefois relativement simple et standardisable. Mais qu'en est-il au niveau de l'enseignement supérieur ? Peut-on envisager qu'un cours sur la poésie ou le roman soit donné exclusivement et principalement à partir d'un manuel-guide ? À un niveau d'études supérieures, l'étudiant n'est-il pas en droit de s'attendre à autre chose que d'assimiler une matière toute digérée d'avance, qu'il devra ensuite fidèlement recracher le jour de l'examen ?

Posons la question plus largement encore : qu'est-ce qu'à recevoir ou à attendre un étudiant ou une étudiante inscrit à un cours du collégial ou de l'université ? Bien plus, je pense, que des connaissances stéréotypées à gober. L'enseignement supérieur, si cette expression veut encore dire quelque chose, doit se faire à partir de l'interaction constante entre l'étudiant et le professeur, ce qui, à la lumière des recherches en pédagogie les plus récentes, est la clé du succès dans l'enseignement. Ainsi,

autant le professeur se sentira concerné et prêt à offrir le meilleur de ses connaissances et expériences, autant l'étudiant se sentira interpellé et intéressé par cet enseignement dynamique. Or, est-ce ce qu'offre la propension actuelle à l'usage du manuel-guide dans nos collèges ? Pas du tout, car l'étudiant, transformé en simple usager de manuel-guide, devient un laissé-pour-compte de l'enseignement vivant ; s'il veut réussir malgré tout son cours, il devra se plier aux exigences ridicules et limitées des manuels-guides.

Trop d'étudiants ont d'ailleurs présentement la fâcheuse impression que leur professeur ne se sent plus aucunement touché par la matière qu'il enseigne. Loin de représenter pour eux un modèle à suivre ou un idéal de savoir, leur professeur leur apparaît plutôt comme une momie prisonnière d'un carcan idéologique et méthodologique incapable de transmettre quoi que ce soit d'intéressant, si ce n'est le savoir pétrifié et sclérosé du manuel-guide. L'enseignant est-il là pour éveiller l'étudiant au monde ou pour l'endormir définitivement en l'assommant de données et de concepts pré-digérés ?

Comment accepter que certains professeurs, au bord de la retraite ou désabusés de l'enseignement, se complaisent, par « je-m'en-foutisme », ou par paresse intellectuelle, dans l'utilisation systématique de ces manuels-guides pour tous leurs cours ? Et pourquoi, d'autre part, vouloir imposer aux nouveaux professeurs l'usage de tels manuels-guides, comme c'est actuellement le cas dans plusieurs départements du réseau collégial ? Veut-on tuer en eux tout désir ou tout plaisir d'enseigner avant même que leur carrière commence ? À quoi serviront alors toutes ces notions pédagogiques qu'on leur a inculquées lors de leurs études ?

Rappelons-nous donc qui étaient les maîtres qui, lors de nos études, ont su nous marquer et dont nous nous souvenons encore avec délices ? N'était-ce pas justement des passionnés dont le plaisir d'enseigner nous transcendait, précisément parce qu'ils avaient quelque chose à dire, et qu'ils étaient en mesure de transmettre de façon compétente leur matière ? Ils étaient des contenants vivants et dynamiques de savoir, et non uniquement des transmetteurs de contenus étiés, à vendre plus qu'à enseigner. Écoutons le grand Montaigne faire la description du vrai maître :

« Je voudrais aussi qu'on fût soigneux de lui choisir un conducteur (un maître) qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine... Je ne veux pas qu'il invente et parle seul, je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour... Qu'il ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance, et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie. » (Les essais, tome 1, Gallimard 1965, p. 188-189)

Est-il normal que, pour une question de gros sous, le ministère de l'éducation accepte que des promoteurs du secteur privé viennent dicter leurs exigences en matière de contenus de cours ? Y-a-il collusion entre certains hauts fonctionnaires du ministère et ces grosses maisons d'éditions ? À moins que, de son côté, le ministère voit effectivement là, (par l'implantation éventuelle d'un réseau collégial de cours par correspondance), l'unique façon de répondre aux exigences d'économies à venir que lui impose le gouvernement ?

Non, la Saskatchewan n'est pas une province unilingue

NED SHILLINGTON

L'auteur est secrétaire provincial de la Saskatchewan.

J'ai lu avec un certain intérêt l'article de Richard Nadeau sur le statut de la langue française dans la province de la Saskatchewan, paru dans votre numéro du 22 avril. Je tiens à préciser que la Saskatchewan n'a jamais été, pas plus qu'elle ne l'est aujourd'hui, une province unilingue. C'est la principale inexactitude, parmi tant d'autres, qui infirme la thèse avancée par M. Nadeau sur l'état de la langue française et de la minorité fransaskoise dans notre province.

Les organismes fransaskois travaillent de concert avec notre gouvernement pour accroître les services en français et affirmer leur identité culturelle en Saskatchewan, une province au riche passé de culture métisse et française, et qui aujourd'hui accueille et reconnaît l'apport précieux de sa population autochtone et multiculturelle aussi bien que de ses composantes anglaise et française.

Contrairement à la déclaration outrancière d'« ethnocide » de M. Nadeau, la culture fransaskoise est reconnue par son dynamisme comme faisant partie intégrante de notre passé et de notre avenir. On ne peut pas démontrer plus clairement son importance que par notre travail et notre détermination à mettre sur pied un réseau scolaire géré par les Fransaskois et reconnu au niveau provincial.

Mais là où M. Nadeau déforme les faits de la manière la plus patente, c'est lorsqu'il tente de décrire la Loi linguistique de 1988 (Loi 2) comme une loi faisant de la Saskatchewan une province unilingue. Cette loi constituait la réaction du gouvernement précédent à un jugement de la Cour suprême, en 1988, qui menaçait d'invalider toutes les lois provinciales édictées jusqu'à lors. La loi avait pour but d'abord de garantir la validité de toutes les lois édictées antérieurement et de déclarer ensuite que toute loi présentée dans notre Assemblée législative pourrait être édictée en français ou en anglais, si tel était le désir du gouvernement.

Dans l'opposition à cette époque, le Nouveau parti démocratique de la Saskatchewan, dirigé par le premier ministre actuel, Roy Romanow, s'était opposé à cette loi. Nous étions alors d'avis qu'elle mettait les droits de la minorité linguistique en danger et qu'elle les soumettait aux caprices d'un gouvernement conservateur qui ne lui était guère sympathique.

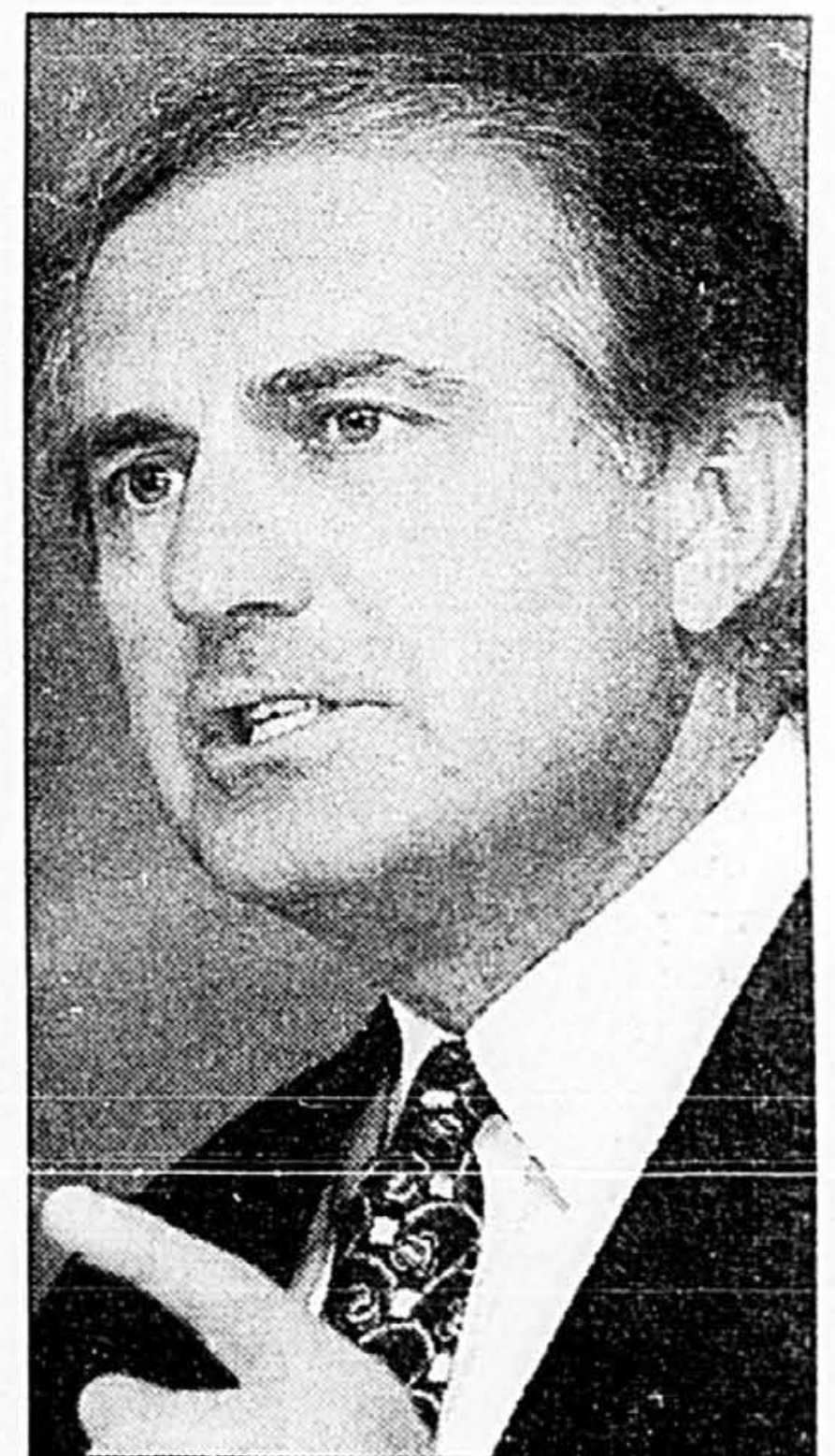
Quand notre gouvernement a été élu, en 1991, nous avons jugé qu'il était plus pratique, plus utile et plus efficace de travailler dans le cadre de cette loi, plutôt que de rouvrir un débat qui pouvait entraîner des divisions. La loi nous offre beaucoup de souplesse en ce qui a trait aux lois et n'exige pas de modifications quand il s'agit d'édicter une large gamme de lois bilingues que nous avons mises en application. Nous avons agi dans ces domaines que la communauté fransaskoise a définis comme ayant le plus d'effets sur le plan de sa vie quotidienne.

En janvier 1995, la gestion scolaire fransaskoise est réalisée dans notre province. À l'heure actuelle, la province compte douze écoles fransaskoises qui sont administrées par un conseil scolaire fransaskois ou le Conseil général des écoles fransaskoises. Les discussions se poursuivent dans le domaine de l'éducation dans le but d'identifier les besoins et de répartir les ressources au bon moment dans les domaines où le besoin s'en fait sentir.

Le ministère de la Justice a amorcé un programme de traduction des lois, en 1994. Résultat : 31 lois bilingues figurent maintenant dans le Recueil des lois de la Saskatchewan. Si l'Assemblée législative adopte la liste proposée des lois pour 1998, on pourrait compter pas moins de 41 lois bilingues, à la fin de 1998. Le choix des lois à traduire est fait en consultation avec des représentants de la communauté francophone de la Saskatchewan.

Nous voyons dans les mesures pratiques que nous préconisons le meilleur moyen de respecter notre engagement envers l'épanouissement de la langue française, tel qu'il est énoncé au principe 4 de la Déclaration de Calgary. Ceux qui appuient la Déclaration se sont engagés à assurer l'épanouissement des langues anglaise et française partout au pays.

La Déclaration de Calgary a reçu un solide appui partout au pays, y compris au Québec. Le gouvernement de la Saskatchewan croit que la diversité canadienne implique l'épanouissement et l'avenir de la langue et de la culture françaises représentées par les francophones à l'intérieur et à l'extérieur du Québec. Nous restons toujours engagés à accompagner la communauté minoritaire de langue officielle de la Saskatchewan dans son développement et son épanouissement constant par l'établissement de priorités et par la réalisation de mesures pratiques en consultation avec ceux et celles dont les vies sont les plus touchées.



Roy Romanow

Politique

L'EXPRESS
POLITIQUE

Rochon reste

■ Après avoir laissé planer le doute pendant des mois sur ses intentions, le ministre de la Santé, Jean Rochon, vient de donner le feu vert à son organisation pour préparer sa prochaine élection dans la circonscription de Charlesbourg. La dernière année a été particulièrement dure pour le ministre de la Santé, si identifié aux compressions qu'il était devenu un boulet pour son parti dans la perception publique. Avec les coupes derrière lui, et l'engagement du premier ministre Bouchard que les marges de manoeuvre financières qui se dégageront iront à la Santé, M. Rochon peut espérer des jours meilleurs. « On sait depuis longtemps que Jean Rochon va se représenter », a dit hier le président de l'association péquiste de Charlesbourg, M. André Simard. « M. Rochon était resté équivoque, une fois, mais il m'a expliqué que c'était pour se moquer des journalistes... On lui a dit de ne plus faire ça parce que cela démotivait les militants dans le comté », a laissé tomber M. Simard.

Trudel a des problèmes

■ Courtisé par le gouvernement Bouchard, le recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, Bernard Angers, a refusé la présidence de la commission sur la fiscalité municipale que tente de mettre sur pied le ministre Rémy Trudel. M. Trudel devait annoncer ce matin la composition de ce groupe, promis dans l'entente conclue l'automne dernier avec l'Union des municipalités, mais son recrutement de dernière minute semblait difficile. Cette semaine encore le cabinet de M. Trudel tentait de convaincre des spécialistes des questions municipales. Claude Pichette, président de la commission sur le grand Montréal entre 1992 et 1994, a refusé lui aussi les avances du gouvernement.

Denis Lessard

Verglas: des ratés à Ottawa

■ Le Bloc québécois, appuyé par le Parti conservateur, a soutenu, hier, que les initiatives fédérales d'appui aux sinistrés du verglas ne sont pas à la hauteur des attentes. L'aide aux PME et la flexibilité dont devaient bénéficier les demandeurs d'assurance-emploi font défaut, a affirmé le député bloquiste Yvan Loubier en conférence de presse. Dans le cas des PME, le traitement des demandes tarderait à se faire et le programme souffrirait d'un grave manque de transparence. Selon M. Loubier, il est à peu près impossible d'obtenir des chiffres d'Ottawa sur le programme. Quant à l'assurance-emploi, M. Loubier accuse les fonctionnaires d'ignorer les directives du ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew. Rappelons qu'après la tempête de verglas, M. Pettigrew s'était engagé à faire preuve de flexibilité envers les travailleurs temporairement mis au chômage qui faisaient des demandes à l'assurance-emploi.

Sus au terrorisme

■ La plupart des groupes terroristes internationaux sont présents au Canada, et le gouvernement a l'intention de leur faire la vie dure, a annoncé hier le Solliciteur général, Andy Scott. M. Scott a indiqué hier qu'il compte faire adopter des mesures pour rendre plus difficile l'entrée de terroristes au pays, faciliter leur expulsion et les empêcher de trouver facilement du financement ici. Le Canada va déposer un projet de loi en vue de ratifier deux conventions des Nations unies, l'une visant à enrayer les attentats terroristes et l'autre visant à accroître la protection du personnel de l'ONU, a dit M. Scott. Des changements à la Loi de l'immigration faciliteront et accéléreront la suspension des fausses demandes de réfugiés déposées par des terroristes. Le gouvernement et d'autres grands pays industrialisés s'efforcent aussi de trouver des moyens de rendre plus difficile la collecte de fonds par des organisations terroristes, sans nuire aux collectes de fonds à des fins humanitaires.

Presse Canadienne

«C'est très petit et très mesquin»

Lucien Bouchard dénonce l'attitude d'Ottawa à l'endroit de Daniel Johnson dans le dossier de l'hépatite C

GILLES NORMAND et KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La motion unanime du Québec en faveur des victimes de l'hépatite C a suscité des appuis dans certaines provinces, plaçant le gouvernement Chrétien dans l'embarras.

Certaines réactions désobligeantes venues de l'autre côté de l'Outaouais à l'endroit de Daniel Johnson, l'initiateur de la motion, ont été fort mal reçues à Québec.

Le premier ministre Lucien Bouchard notamment s'est porté à la défense du chef de l'opposition sortant en s'en prenant hier à Jean Chrétien et à sa ministre Lucienne Robillard.



Lucien Bouchard

la politique après 18 ans, qui a été leur collègue, qui les a appuyés fidèlement dans toutes leurs causes. Je trouve cela méprisant et inacceptable. C'est très petit et très mesquin, a répondu M. Bouchard.

M. Johnson, n'a livré aucun commentaire mais, au sein de sa députation, on trouvait le geste de

— Que pensez-vous de la réaction de M. Chrétien et de Mme Robillard à l'égard de M. Johnson ? a-t-on demandé au premier ministre.

— Méprisante. Méprisante. Absolument méprisante pour quelqu'un qui quitte

Mme Robillard pour le moins surprenant. « Je trouve ça dommage, parce qu'en bout de ligne, ce qui importe, ce sont les victimes de l'hépatite C », a lancé le député de Neilligan, Russell Williams, qui a soutenu la cause des victimes depuis le début.

Entre-temps, la motion favorisant l'indemnisation de l'ensemble des victimes contaminées par l'hépatite C a suscité des appuis hors Québec. Le premier ministre Bouchard a eu un entretien hier avec son homologue ontarien Mike Harris. Il en est ressorti que M. Bouchard s'est dit « très heureux que l'Ontario nous supporte ».

Il se réjouit de ce que le Manitoba exprime « quelque chose dans le même sens » et, lui-même, il a téléphoné à Joe Clark, candidat à la direction du Parti conservateur. Lucien Bouchard a également indiqué

qu'il attendait que d'autres premiers ministres le rappellent à ce propos.

Selon le premier ministre du Québec, c'est le temps pour le gouvernement fédéral de passer aux actes. « M. Chrétien, c'est bien de valeur, mais il ne pourra pas tenir longtemps, parce que je suis convaincu que même des libéraux à Ottawa savent maintenant que c'est écrit sur le mur et qu'ils doivent passer au cash. »

Selon M. Bouchard, « les gens en ont assez au Canada de voir les provinces étirer à la limite dans ce qu'elles supportent comme coûts de la santé, alors qu'Ottawa leur retire constamment les ressources ». Il a souligné qu'au Québec seulement, c'est sept milliards qui ont été amputés aux services de santé depuis 1994.

Verglas: les réclamations d'entreprises s'amoncellent

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne.

Après un démarrage lent, les réclamations au gouvernement émanant d'entreprises touchées par le verglas ont presque quadruplé ces dernières semaines.

Voyant cette bousculade à l'approche de la date limite du 30 avril, le gouvernement a cru bon de prolonger jusqu'au 30 juin la date limite pour présenter les réclamations.

Au cabinet du vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, on indiquait hier avoir reçu à ce jour 2469 demandes, soit une augmentation de 380 pour cent par rapport au dernier bilan, présenté le 18 mars.

Au cours d'un entretien téléphonique, Mme Nathalie Bégin, adjointe de l'attachée de presse du ministre, expliquait cette lenteur des entreprises à produire leur réclamation par deux facteurs, principalement.

D'abord, les entreprises touchées étaient plus préoccupées par leur volonté de se relever et de gérer leurs affaires au quotidien.

Ensuite, plusieurs entreprises ont préféré attendre de voir ce que leur compagnie d'assurance rembourserait avant de s'adresser au gouvernement.

Pour Mme Bégin, ce n'était donc « pas vraiment une surprise » que les réclamations des entreprises tardent à parvenir aux instances concernées.

Jusqu'ici, le ministère responsable de la gestion du Programme pour les entreprises victimes du verglas a accepté 954 demandes pour une somme totalisant 2,7 millions.

Plus de 500 chèques ont été émis, pour un montant global de 1,3 million.

Une soixantaine de demandes ont été rejetées, principalement pour cause de preuves justificatives insuffisantes ou de demandes non admissibles dans le cadre de ce programme.

Les autres réclamations étaient toujours en traitement, hier.

Mme Bégin souligne que souvent, les dernières réclamations reçues sont « plus lourdes à gérer » parce que les dommages étaient plus importants, donc le travail de vérification plus laborieux.

Le premier volet du Programme pour les entreprises victimes du verglas vise les dépenses d'utilisation de génératrices, alors que le second volet concerne les dépenses pour réparer ou limiter les dégâts (pertes d'inventaire, dommages aux immeubles et équipements, déglacage, surveillance ou déplacement de marchandises).



Mario Laframboise

Mario Laframboise reporté à la présidence de l'UMQ

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Mario Laframboise a été réélu pour un deuxième mandat consécutif à la présidence de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Ce deuxième mandat sera celui de la négociation d'un pacte fiscal avec le gouvernement du Québec et l'aboutissement d'un processus de réflexion avant mener l'UMQ à une refonte de ses structures, a-t-on indiqué.

L'UMQ, qui tient à Québec ses assises annuelles jusqu'à samedi inclusivement, a également choisi les membres de son bureau de direction. Il s'agit de la mairesse de Sainte-Foy, Andrée P. Boucher, première vice-présidente; Guy Leblanc, maire de Trois-Rivières, deuxième vice-président; Jean-Bosco Bourcier, maire de Châteauguay, vice-président aux finances; Gilles Vaillancourt, maire de Laval, président ex officio; Pierre Bourque, maire de Montréal; Jean-Paul L'Allier, maire de Québec; Roger Carette, maire de Saint-Georges; Marc Croteau, maire d'Aylmer et président de la Communauté urbaine de l'Outaouais; Marcel Dulude, maire de Saint-Bruno-de-Montarville; Bernard Gagnon, maire de Saint-Basile-le-Grand; et de Denise M. Levesque, mairesse de Rivière-du-Loup.

Coincé entre ses occupations à l'Assemblée nationale et la remise de la médaille du Québec à Céline Dion et à une trentaine d'autres personnes, le premier ministre Lucien Bouchard a prononcé une allocution devant les membres de l'UMQ, leur rappelant que « toutes les péripéties de la dernière année dans le monde municipal se sont déroulées dans un climat paisible ». Il parlait évidemment de la contribution de 6 % demandée aux municipalités. De ce côté, a-t-il indiqué, 129 dossiers concernant 83 municipalités avaient été soumis à l'arbitrage et il restait 49 cas à régler.

« Nous sommes tous ensemble sur la bonne voie », a-t-il souligné, attribuant à l'assainissement des finances publiques les retombées mesurables comme la création de 107 000 emplois au Québec depuis le sommet socio-économique de 1996.

M. Bouchard a fait état de la création de 53 000 emplois depuis le début de l'année 1998, dont 20 000 uniquement en mars.

« C'est le Québec qui a créé tous les emplois du Canada en mars, pour faire diminuer de 1,6 le taux de chômage qui s'est ainsi fixé à 10,1 % ».

De plus, le Mouvement Desjardins prévoit, a ajouté M. Bouchard, que 115 000 emplois nouveaux auront été créés en 1998-1999 et que le taux de chômage va tomber sous la barre des 10 %. « Il faut remonter à près de dix ans pour voir cela », souligne-t-il.

Les mises en chantier, après des années médiocres, ont crû de 23 % et l'année qui vient devrait être aussi bonne, ce qui devrait être intéressant pour les municipalités, estime le premier ministre.

« Les investissements privés au Québec ont atteint 9,4 % l'an dernier et Statistique Canada prévoit qu'ils pourront atteindre 9 % encore cette année au Québec. Vos équilibres financiers vont s'en ressentir », a-t-il assuré.

La ligne des Cantons est incontournable, dit Chevette

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Le bouclage du réseau électrique dans les régions de la Montérégie et de l'Estrie, qui suppose la construction d'une ligne à 735 kV entre le poste des Cantons et celui de Saint-Césaire, est incontournable, a affirmé hier le ministre des Ressources naturelles et responsable des Régions, Guy Chevette, en entrevue au quotidien La Tribune.

« Il y a des gens qui s'opposent diamétralement à tout travail (sur le territoire). C'est peine perdue. Les décisions sont prises », a-t-il dit.

Bien au fait des récriminations exprimées par une partie de la population contre le passage d'une ligne hydroélectrique, surtout dans la MRC du Val-Saint-François, Guy Chevette fait valoir que les phénomènes naturels sont tellement imprévisibles que le gouvernement et Hydro-Québec ne peuvent se permettre de prendre les choses à la légère.

« Qu'on le veuille ou pas, il y a des phénomènes naturels qui se produisent. Ce qui doit arriver aux 150 ans se produit maintenant aux deux ou trois ans. On ne peut plus prendre le risque de perdre trois millions d'abonnés d'une claque, surtout dans les



Guy Chevette

milieux urbains. Et à moins qu'il y ait d'autres experts que je n'ai pas rencontrés, la nécessité du bouclage du réseau a réellement été démontrée, de livrer le ministre des Ressources naturelles. Ça, on ne peut pas le mettre en doute. »

Cela étant dit, le ministre Chevette entend insister auprès des dirigeants de la société Hydro-Québec pour qu'ils tiennent une consultation digne de ce nom dans la MRC du Val-Saint-François.

« Je rencontre demain (aujourd'hui) le président d'Hydro et c'est certain que je vais insister auprès de lui pour qu'Hydro-Québec vienne dans le milieu. »

M. Chevette rappelle toutefois qu'en vertu des décrets spéciaux adoptés durant la crise du verglas, le gouvernement du Québec soustrait Hydro-Québec à l'obligation de tenir des audiences par le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE). Mais la société d'État sera toujours tenue de produire des études d'impact environnemental, ajoute-t-il.

Bouchard souhaite bonne chance à Charest et l'invite à se faire élire au plus tôt

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard souhaite bonne chance au nouveau chef libéral, Jean Charest, et l'invite à se faire élire au plus tôt à l'Assemblée nationale.

« Je pense qu'il faudrait lui souhaiter bonne chance. C'est un mandat difficile qu'il assume; diriger un grand parti qui a beaucoup à offrir aux Québécois et qui a fait beaucoup pour le Québec, le Parti libéral », a déclaré M. Bouchard à sa sortie du congrès de l'UMQ dont il a ouvert les assises hier, à Québec, quelques heures avant le couronnement de celui qui est devenu son principal adversaire.

Le premier ministre estime que M. Charest sera donc maintenant « en situation d'aborder les vraies questions et de contribuer à la qualité du débat public ». Aussi, l'invite-t-il à débattre en profondeur de la déclaration de Calgary qui reconnaît « le caractère unique du Québec ».

« Il faut s'assurer en tout cas que, comme société, nous comprenions bien ce qu'il y a là-dedans, ce que cela signifie et, person-

nellement, j'ai l'intention de contribuer à l'intensification de ce débat », a indiqué Lucien Bouchard.

Il a précisé qu'on en saurait plus la semaine prochaine quant à la façon dont il comptait relancer ce débat.

Entre-temps, il se fait pressant auprès de Jean Charest pour qu'il se fasse élire à l'occasion d'une élection complémentaire. « Je souhaite que M. Charest cesse de patiner dans les patinodromes (c'est là qu'a eu lieu le rassemblement libéral d'hier, à Sainte-Foy) et qu'il vienne à l'Assemblée nationale où on ne patine pas du tout », dit-il.

« Il faut absolument poursuivre en direct ce débat et la meilleure façon, bien sûr, c'est que tout le monde soit présent dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. »

« Mais, c'est lui qui décide. Il a dit qu'il ne viendrait pas. Moi, je réitère mon vœu le plus cher: c'est qu'il participe à la discussion et qu'il offre à la population la possibilité de discussions contradictoires, dans le sens d'un échange en direct sur les enjeux fondamentaux », a insisté le premier ministre.

Le CRTC reste ferme devant les radiodiffuseurs

Le quota de chansons francophones est maintenu

SONIA SARFATI
OTTAWA

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes n'a pas plié devant les demandes des radiodiffuseurs : pour les stations de langue française, le CRTC maintient non seulement le quota de 65 % de chansons d'expression francophone, mais impose que 55 % des pièces vocales diffusées en semaine, entre 6 h et 18 h, soient de langue française.

Quant au quota de contenu canadien, « il passe de 30 à 35 %. Et ce niveau devra être maintenu de 6 h à 18 h, du lundi au vendredi », a fait savoir hier la présidente du CRTC, Françoise Bertrand, lors d'une conférence de presse concernant les changements à la politique relative à la radio commerciale.

Mme Bertrand a par ailleurs souligné que seules les pièces diffusées intégralement seront incluses dans le calcul des pourcentages mentionnés ci-dessus.

Ces changements entreront en vigueur au début de 1999, après publication d'un projet de modification du Règlement de 1986 sur la radio.

Les radiodiffuseurs ont donc perdu la bataille qu'ils menaient afin d'obtenir que la proportion du contenu français des marchés de Montréal et de l'Outaouais soit ramenée à 55 %. Ils ont toutefois gagné — du moins, en partie — leur combat concernant l'accès à la propriété des stations de radio.

Jusqu'ici, un même propriétaire ne pouvait posséder, pour une langue et sur un territoire donné, qu'une licence pour une station AM et pour une station FM. Le CRTC permet désormais à un seul propriétaire de détenir trois stations diffusant dans la même langue dans de petits marchés (dont au plus deux stations de la même fréquence) et quatre (deux AM et deux FM) dans des marchés d'au moins huit stations.

Ce qui sera d'ailleurs prochainement le cas pour Montréal, avec l'entrée en ondes de la nouvelle station de Jean-Pierre Coallier, Radio-Classique Montréal. Il devient donc possible pour Métromédia (CKOI, CKVL...) d'acheter CIEL, sur laquelle le groupe possède une option d'achat.

« Trois points-clés ressortent de cette nouvelle politique, a souligné Françoise Bertrand. Premièrement, nos artistes doivent occuper une place de choix sur les ondes. Deuxièmement, il faut assurer à la



Françoise Bertrand

PHOTO PC

culture française une présence clairement marquée à la radio. Et enfin, l'industrie de la radio doit jouir d'une situation financière qui lui permet de respecter les obligations que lui impose la Loi et de relever les défis du 21^e siècle. »

C'est en fonction de ce dernier point, et parce qu'il est difficile pour la radio de livrer une véritable concurrence à d'autres formes de média pour des recettes publicitaires (ce qui nuit au rendement financier de l'industrie), que le CRTC a accepté d'assouplir son règlement concernant l'accès à la propriété. Ce, malgré les craintes formulées par plusieurs intervenants au sujet d'une diminution de la diversité des sources de nouvelles dans un marché donné.

Par ailleurs, le CRTC n'a pas jugé bon d'inclure dans sa nouvelle politique une clause concernant les émissions radiophoniques non-canadiennes (dont le *Howard Stern Show* diffusé sur CHOM) : « Ces émissions occupent un pourcentage très faible de nos ondes, a noté Mme Bertrand.

« Nous étudierons cela au cas par cas. Mais nous ne devons pas perdre de vue que le CRTC n'est pas un censeur et qu'il doit voir à la diversité de ce qui est proposé aux auditeurs canadiens. Or, je suis obligée d'admettre qu'Howard Stern, dont le cas sera étudié dans un autre contexte, contribue à cette... diversité. »

Certains y voient des acquis, d'autres une défaite

- Plus grande visibilité pour les artistes francophones.

- Les radiodiffuseurs auraient préféré un quota de 55 %

SONIA SARFATI
OTTAWA

L'ADISQ voit deux grands acquis dans les changements que le CRTC a apportés à sa politique relative à la radio commerciale.

D'une part, les artistes francophones bénéficieront d'une plus grande visibilité — grâce à l'établissement d'un quota pour les heures de grande écoute ; d'autre part, leurs oeuvres devront être diffusées dans leur intégralité pour être incluse dans le calcul des quotas.

« Cela évitera ce qui s'est produit sur les ondes de CHOI-FM, par exemple, lors de la première semaine du mois de novembre : du lundi au vendredi, dans la journée, on n'y a diffusé que 32 % de chansons d'expression française. Et le mercredi 5 novembre, entre 23 h et minuit, on a pu y entendre... 37 titres francophones — en les coupant », indique Robert Pilon, vice-président aux Affaires publiques de l'ADISQ.

Il rappelle toutefois que le maintien du quota de 65 % de chanson d'expression française pour les stations francophones, « est le statu quo, et non une victoire ».

Les radiodiffuseurs, eux, y voient par contre une défaite : ils

avaient demandé aux CRTC de considérer Montréal et l'Outaouais comme des marchés particuliers et d'y ramener le quota à 55 %.

« Il est certain que nous nous réjouissons des modifications apportées aux politiques sur la propriété... même si nous avions demandé davantage », a indiqué Michel Arpin, président de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française.

« Mais en ce qui concerne les quotas et la répartition équilibrée, nous sommes très déçus de la décision du Conseil, a-t-il poursuivi. Il y a là-dedans un manque de réalisme. Le Conseil a lancé un cri du cœur pour une politique culturelle, mais il faudrait qu'elle soit assise sur une réalité. Or, nous allons avoir beaucoup de difficulté, dans les entreprises, à atteindre les objectifs fixés — ne serait-ce que par manque de matériel. »

Du côté des artistes, le président de l'Association des auteurs-compositeurs, Pierre Bertrand, a simplement parlé « d'un autre grand compromis canadien » : « Ça fait plaisir à un peu tout le monde et ça fait mal à un peu tout le monde », a-t-il noté, regrettant que le Conseil n'ait pas retenu l'idée d'inclure dans sa politique une définition de ce qu'est la chanson canadienne d'expression française.

« Le pire ennemi, c'est la peur », dit Pascal Légitimus

JEAN BEAUNOYER

Parce qu'il est solidaire de la cause créole et parce qu'il veut participer à la naissance du cinéma africain et antillais, Pascal Légitimus est venu à Montréal présenter un court métrage et un vidéo dans le cadre de *Vues d'Afrique*.

C'est au cinéma Berri qu'on pourra voir aujourd'hui, *Abus de confiance*, et demain au même endroit ainsi qu'à la Cinémathèque québécoise *Darling Légitimus*, deux oeuvres réalisées par Pascal Légitimus. Petit-fils de Darling Légitimus, doyenne des artistes noirs francophones, Pascal est également venu à Montréal avec d'autres projets en tête : produire un spectacle d'Anthony Kavanagh adapté pour le public français... et s'acheter une maison au Québec. De plus, il doit rencontrer le comédien et metteur en scène Denis Bouchard afin de

travailler conjointement à une adaptation de la comédie musicale *Grease*, toujours pour un public français.

Acclamé en Europe depuis 1987 avec le groupe humoristique *Les Inconnus*, Pascal Légitimus a participé à quelques galas du Festival Juste pour rire à Montréal et a travaillé à titre de consultant l'an dernier pour le groupe Rozon.

« J'ai pris un break de deux ans avec le groupe *Les Inconnus*, nous confiait Légitimus hier. J'ai besoin actuellement de faire des choses qui me conviennent. Mon humour est différent de celui des *Inconnus* et je pense que c'est normal que de vouloir s'exprimer autrement. Je ne saurais me définir. Que ce soit par le jeu, l'écriture ou la réalisation, l'important pour moi, c'est la créativité. »

« Je suis d'abord venu ici pour appuyer le cinéma africain parce

qu'il existe encore maladroitement. C'est un problème d'ego, d'identification des Noirs après une longue tradition d'esclavage : les artistes noirs ont besoin de parler d'eux mais il faut aussi parler aux autres. Le racisme, c'est d'abord un manque d'intelligence et ça existe encore. Aux États-Unis, quand t'es noir, t'es noir, c'est direct. En France, le racisme est hypocrite : on semble accepter les Noirs, mais au fond c'est la même chose. On retrouve beaucoup d'artistes noirs de talent sans emploi en France. »

Pascal n'était âgé que de neuf ans quand il a débuté dans ce métier. Une longue histoire de famille qui débute avec l'arrivée de sa grand-mère Darling Légitimus, en France avec Joséphine Baker dans la *Revue Nègre* durant les années 20. C'est sa vie que Pascal raconte dans une vidéo de 52 minutes. « Je crois que j'ai hérité de ses dons, racon-

taient Pascal. Moi aussi je veux rétablir la normalité. Les artistes sont en relation avec le divin parce qu'ils nous font connaître la vérité et la beauté. Nous possédons tous des dons de voyance, mais notre monde va trop vite et le stress nous empêche de nous exprimer et de prendre conscience de ce que nous sommes. Tout est manipulation dans notre monde. Il faut dire ces choses et l'humour est la meilleure arme pour dire des choses graves. »

Darling Légitimus (de son vrai nom Darlin) était âgé de 90 ans quand Pascal a tourné ce vidéo. Elle est toujours vivante, chante encore à 92 ans et ses enfants et petits-enfants font partie de la colonie artistique.

« Le pire ennemi de l'homme, c'est la peur », disait Pascal et c'est aussi vrai aujourd'hui qu'à l'époque où les premiers artistes noirs tentaient de percer en France.

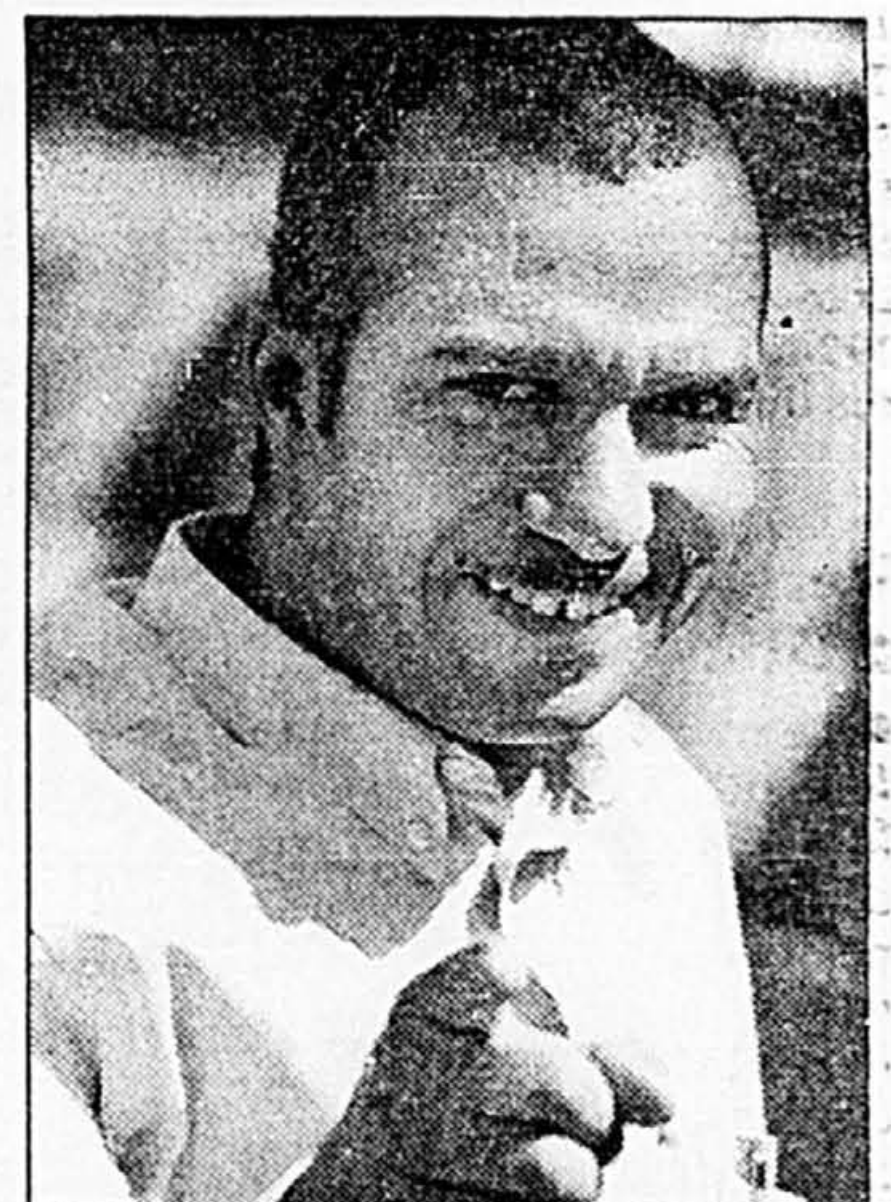


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Pascal Légitimus

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION DE LUNDI

par Nathalie Petrowski

10h30 - 2 - Christiane Charette

À défaut d'avoir Céline en studio, Christiane reçoit sa styliste Annie. L. Horth. Aussi, une discussion sur les cheveux bleus avec la sociologue Chantal Mailhé et l'avocat Marc-André Beauchemin qui non seulement a des cheveux, mais des cheveux bleus.

12h15 - 10 - TVA Edition spéciale.

À défaut d'interviewer Céline Dion, Pierre Bruneau rencontre Jean Charest.

13h00 - RDI - Spécial Céline Dion

Céline Dion reçoit l'Ordre du Canada.

13h00 - 35 - Plus ça change, plus c'est pareil

À défaut d'avoir Céline en studio, Louise Deschâtelets discute de Céline avec Michel Jasmin, Pierre Rodrigue de l'ADISQ et un admirateur de... Céline.

20h00 - 17 - Droit de parole

La question du jour n'est pas pour ou contre la médaille de Céline mais plutôt, la gauche québécoise devrait-elle se regrouper en parti politique?



Céline Dion

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 9	Ce soir		Un Gars, une fille / Dernière	Hockey / Canadiens - Penguins					Le Téléjournal	Le Point (22-27)	Nouvelles du sport	Cinéma (23-20)	2 9
TVA	4 8 13	Le TVA	Piment fort / Mario Jean	J.E. / Sur des tisons ardents: le fraudeur des vedettes	Cinéma / UN FLIC À CHICAGO (5) avec Patrick Swayze, Liam Neeson					Le TVA	René Lévesque		TVA Sports / Loteries (23-54)	4 8 13
TQS	15 17	La Maison de Quimzie	Omni Science	Christiane Charette en direct	Droit de parole / La gauche québécoise devrait-elle...	Cinéma / LA GROSSE PÂTEQUE (4) avec Sergio Castellitto, Alessia Fugardi					Plaisir de lire (22-46)	Bergerac (23-16)	Sports Plus (24-45)	15 17
CTV	16 30	Presse-citron	Flash / Bruno Pelletier	La fin du monde est à 7 heures	Les Simpson	Cinéma / ROCKY IV (5) avec Sylvester Stallone, Dolph Lundgren				Aux frontières du réel	Le Grand Journal			16 30
	12	Pulse		E.T.	Kids Say...	Players	Stargate SG-1			Nash Bridges	CTV News	Pulse / Sports		12
	8	News		Wheel of...	Jeopardy	Kids Say...	Candid Camera	Unsolved Mysteries		Earth: Final Conflict		News		8
CBC	6	News		Comics!	Hockey / Canadiens - Penguins					The National / CBC News		National Update		6
ABC	22	News	ABC News	The Simpsons	Frasier	Sabrina... Witch	Boy Meets...	Sabrina... Witch	Boy Meets...	20 / 20 Friday		News/Simpsons	Nightline (23-35)	22
CBS	3	News		CBS News	E.T.	Kids Say...	Candid Camera	Hypnotized!		Nash Bridges		News	Late... (23-35)	3
NBC	5	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	National Geographic		Dateline NBC		Homicide: Life on the Street			Tonight... (23-35)	5
PBS	33	News		Business Rep.	VT this Week	Wash. Week	Wall Street	Balkyissangel		Chancer		Cinéma / Choix de films		33
	57	ITN News	Nightly Business	News		People Near...	...Across Am.	Mystery! / An Unsuitable Job (1/3)	Taggart			Murder... Horrid	Charlie Rose	57
A & E		Northern Exposure		Law and Order		Biography / Patsy Cline		Cinéma / THE UNREAL STORY OF PROFESSIONAL WRESTLING		Law and Order				A & E
BRAVO		Performances	Performances	Bravo! Videos	MovieTelevision	Split Screen	Cinéma / Z (2) avec Yves Montand, Jean-Louis Trintignant			NYPD Blue				BRAVO
CANAL D		Animalier/Amazonie, forêt inondée		La Justice américaine / Jim Bakker		Phénomènes inexplicables / Ovis		Des Crimes/Les braves gens tuent		Star Trek		Cinéma / LA VIE EST UN... (4)		CANAL D
DISC.		The Sea	Movie Magic	@discovery.ca		Rhino & Co		Spy Thrillers		Total Adventure		@discovery.ca		DISC.
FOX		Fresh Prince	Cheers	Cops	Real TV	Beyond Belief: Fact or Fiction		Millennium		Hard Copy	Inside Edition	Tales from the Crypt		FOX
GLOBAL		Global Tonight	First Nat. News	Simpsons	Eerie Indiana	Psi Factor				20 / 20 Friday		Sportsline	Global News	GLOBAL
HISTORY		China... (17-30)	Timechase	Great Crimes...	It Seems...	Cinéma / FAT MAN AND LITTLE BOY (4) avec Paul Newman, Dwight Schultz						Wish Me Luck		HISTORY
LIFE		Images	Dealing...	Craftscapes	Real Collectors	Cottage Life	Gentle Doctor	Martha Stewart	L. Jennings	Cdn Gardening	What's for...	Cottage Life	Gentle Doctor	LIFE
MP		Combat des clips		Décompte		Les Aventures du grand Talbot	Hip Hop			Bouge!		Groove		MP
MMAX		MusiMax Collection (14:00)		Top 30 MusiMax				MusiMax Collection				Top 30 MusiMax		MMAX
NW		World News	Business News	Gzowski in Conversation		The Lead	Market Place	The National		Pamela Wallin		World News	Business News	NW
RDI		Journal FR3	Capital Actions	Le Monde ce soir		36 heures, pour quoi faire?		Le Journal RDI	Scutly RDI	MTI spectacle	Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest	RDI
RDS		Golf (16:30)	Sports 30	Basketball / Homets - Hawks				Billard: Championnat WPBA		Sports 30 Mag		La Lutte WCW		RDS
SHOWCASE		Heartbreak High		Degrassi	Degrassi High	Friday the 13th: The Series	The Hitchhiker	Strangers		Gold		Oz		SHOWCASE
TELETOON		Bêtes à craquer	Le Zinzin...	Capitaine Star	Splat!	Image par image	Les Simpson	Patrouille...		Santo Bugito	Highlander	Les Simpson	Cléo et Chico	TELETOON
TLC		The Renovation Guide		Bob Vila's Home Again		Real America / To Save a Life		UFO and Other Close Encounters		Horizon - Case of the UFOS		Real America / To Save a Life		TLC
TSN		Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Hockey / Sabres - Flyers							Sportsdesk		TSN
TV5		Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Thalassa		Faut pas rêver	La Dame de Saigon		Journal belge		Au delà... / Revue de presse (21-45)		TV5
VIE		Croque la vie		Tango / Les Ex-conjoints		Santé en vedette	Méd. d'enquête	Éros/L'Acceptation de son corps	Perspective	Point de vue		Allô docteur		VIE
YTV		Uh Oh!	Ninja Turtles	Beasties	Reboot	Butfy the Vampire Slayer		Are You Afraid	Breaker High	Rough Guide		Tarzan	Xtreme	YTV

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - MMAX = MUSIMAX - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

EN BREF

■ La reine Elizabeth II a donné mercredi soir une fête au château de Windsor, y invitant des artistes de tous bords et rappelant à nouveau que la monarchie cherche à moderniser son image. Les comédiens Michael Caine et Joan Collins et la chanteuse Shirley Bassey ont été les premiers à être présentés à la reine. Ils ont été rejoints par Kenneth Branagh, Helena Bonham-Carter, Ben Kingsley et des dizaines d'autres acteurs de théâtre, de cinéma et de télévision, et des cinéastes.

Le condom d'André, la crise de Julie

Si vous organisez un party prochainement, n'invitez surtout pas le jovialiste André Moreau ET l'animatrice Julie Snyder. Après le Poing J de mercredi soir, le moins qu'on puisse dire c'est que leurs relations sont un peu tendues.

De mémoire de Poing J, c'est la première fois en 115 émissions que Julie perd les pédales à ce point, la première fois aussi qu'elle ordonne à un invité de se taire, tire sur sa manche de veston et tente de lui arracher son micro avant de se lever, de le laisser en plan comme un cornichon et de sacrer son camp, en direct et devant la caméra. Tout cela à cause de quoi? D'un condom.

C'est que le jovialiste qui avoue avoir cinq femmes et qui accepte de les reconduire régulièrement chez leurs amants (oh yeah?) a déclaré à Julie qu'il n'invitait pas ses partenaires à porter le condom.

« Je considère que tout individu qui cherche à se protéger, confirme qu'il est menacé », de déclarer Moreau avant d'ajouter : « Un condom ne vous empêchera jamais d'attraper une maladie, une membrane de caoutchouc n'empêchera jamais une mauvaise pensée de passer. »

Des propos certes un peu abscons professés par un bouffon (un moron?), bouffon qui n'est pas précisément un monument de crédibilité et qui mérite sans doute qu'on se foute de sa gueule mais pas qu'on le prenne au premier de-

TÉLÉVISION



Nathalie Petrowski

gré ni qu'on lui fasse l'honneur d'une crise de nerfs.

C'est pourtant une crise de nerfs que Julie lui a servie. Piquée par des propos qu'elle considérait comme graves, dangereux et comme mettant en danger la vie des gens, Julie s'est muée sous nos yeux en passionaria du condom, en gardienne de la morale publique et en protectrice du téléspectateur moyen, incapable de discernement et donc condamné à suivre aveuglément les conseils de Moreau.

J'aimerais écrire que Julie a été formidable, mais je mentirais. Elle est tombée dans le piège de la provocation comme une écolière. Moreau le jouisseur doit encore se tremousser aujourd'hui.

N'empêche. Julie avait-elle besoin d'inviter André Moreau? Était-ce vraiment nécessaire? La réponse malheureusement est oui.

Tout le monde a besoin d'inviter André Moreau parce que dans le milieu on dit qu'il fait un bon show. Et, comme le milieu a besoin d'un bon show pour faire grimper les cotes d'écoute, Moreau se retrouve invité partout, y compris chez Julie.

Or quand on invite un bouffon, on n'a pas à être étonné ou choqué

par ses bouffonneries. Il a été invité précisément pour cela. Talk-show 101, Julie.

Deuxio, au début de l'entrevue, Julie prend la peine de rappeler à Moreau (et au public) qu'elle n'a jamais rencontré un jovialiste de sa vie et que personne d'autre que Moreau semble vouloir s'afficher comme jovialiste.

En langage clair, cela signifie que Moreau est peut-être le seul membre de son club et qu'il peut débiter des kilomètres d'âneries, personne ne l'écoute ni ne le suit.

Or si les gens sensés n'écoutent pas Moreau depuis vingt ans, pourquoi se mettraient-ils subitement à l'écouter et à arracher leurs condoms pour copuler librement? Pourquoi, en effet?

En plus, si on analyse froidement les propos de Moreau, on comprend qu'il dit au fond que le condom n'est pas un remède miracle ni une panacée contre les maladies ni le sida. Il reprend en cela la pensée de plusieurs médecins aux prises avec des patients qui croient qu'on peut baisser en toute sécurité deux mille personnes dans la même semaine pourvu qu'on porte un condom.

Qu'André Moreau ne porte pas de condom lors de ses ébats avec ses nombreuses et pauvres femmes, est son choix. Il a le droit. Il n'existe pas pour l'instant de loi qui oblige à porter le condom ni qui condamne à la peine de mort ceux qui n'en portent pas.

Mais tout bouffon qu'il soit André Moreau est aussi pour l'instant le seul qui ose avouer publiquement ce que bien des gens pensent tout bas, surtout ceux qui ont connu les belles années de la révolution sexuelle.

C'est un mince exploit, direz-vous. Sans doute. Reste qu'à une époque où personne n'a le droit



Julie Snyder

d'être contre la vertu, où tout le monde est tenu au même discours militaire, où les trois quarts des gens se disent publiquement pour le condom alors qu'en privé ils oublient systématiquement d'en porter, on se dit qu'André Moreau a le mérite d'être cohérent. Con mais cohérent.

On efface et on recommence

Dans la précipitation du métier que j'exerce, il arrive parfois que des erreurs humaines et factuelles se glissent dans les chroniques. J'en ai quatre pour vous aujourd'hui.

1) Robert Bureau, le père de Stéphan Bureau, n'a pas fondé la compagnie Périodica. La compagnie a été fondée par Benoît Baril, auquel s'est joint un jour, M. Bureau. Mes excuses à M. Baril.

2) Toujours chez les Bureau, la sœur cadette de Stéphan s'appelle bel et bien Ariane, mais la deuxième a pour prénom Marie-France et non Marie-Claude. Mes excuses à Marie-France.

3) Le syndicat des Communications de Radio-Canada représente peut-être les journalistes, le personnel de bureau, mais pas les réalisateurs. Mes excuses aux réalisateurs.

4) La télésérie Diva a été réalisée en partie par Jean-Claude Lord mais aussi en partie par Bruno Carrière, à qui j'ai oublié de donner un crédit. Mes excuses à Bruno.

BEN GAZZARA FELICITY HUFFMAN RICKY JAY STEVE MARTIN REBECCA PIDGEON CAMPBELL SCOTT

«★★★★★»
THE GAZETTE, THE TORONTO STAR,
THE TORONTO SUN, CALGARY HERALD,
CALGARY SUN, VANCOUVER SUN

«UN POLAR COMPLEXE.
UN PUZZLE FORT
INTELLIGENT!»
— GILBERT TREMBLAY, LE DEVOIR

ON NE PEUT PAS SE MÉFIER DE TOUT LE MONDE

LA PRISONNIÈRE ESPAGNOLE

UN FILM DE DAVID MAMET
VERSION FRANÇAISE DE THE SPANISH PRISONER

«QUEL HABILE SUSPENSE! L'ÉNIGME LA PLUS
REDOUTABLE DEPUIS THE USUAL SUSPECT.»
— MARC-ANDRÉ LUSSIER, LA PRESSE

VERSION FRANÇAISE A L'AFFICHÉ!

CINÉPLEX ODEON QUARTIER LATIN	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Galerias)
----------------------------------	--------------------------------	------------------------------------

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CINÉPLEX ODEON ÉGYPTEEN	CINÉPLEX ODEON CAVENDISH (Mail)	CINÉPLEX ODEON POINTE-CLAIRE
----------------------------	------------------------------------	---------------------------------

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS

«REMARQUABLEMENT AMUSANT ET TOUCHANT!»
— THE NEW YORK TIMES

«ABSOLUMENT MAGNIFIQUE! UN DES FILMS AMÉRICAINS LES PLUS
JOYEUX ET INTELLIGENT DEPUIS DES ANNÉES.»
— REX KUTNER, THE NEW YORK TIMES

JENNIFER ANISTON PAUL RUDD

**L'OBJET DE MA
TENDRESSE**

(version française de The Object of My Affection)

Une histoire d'amour au cœur d'une grande amitié.

A L'AFFICHÉ!

CINÉPLEX ODEON QUARTIER LATIN	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON LANGELIER	CINÉPLEX ODEON LONGUEUIL (Place)	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Galerias)	CINÉPLEX ODEON ST-BRUNO	CINÉPLEX ODEON ST-EUSTACHE	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE
----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	----------------------------	-------------------------------	--------------------------------

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CINÉPLEX ODEON FAUBOURG	CINÉPLEX ODEON LACORDAIRE 11	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON CAVENDISH (Mail)
----------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS

«★★★★★!»
UN RENOUVEAU POUR CETTE ŒUVRE
CLASSIQUE MAGNIFIQUE
— THE NEW YORK TIMES

LIAM NEESON
GEOFFREY RUSH UMA THURMAN CLAIRE DANES

LES MISÉRABLES

MANDALAY ENTERTAINMENT PRESENTS A SARAH RADOFFY PRODUCTION A JAMES GORMAN PRODUCTION LIAM NEESON GEOFFREY RUSH UMA THURMAN CLAIRE DANES LES MISÉRABLES
FRANÇOIS MATHIEU PETER VAUGHAN "MISERABLES" FILM DE CLAUDE LANTIER "MISERABLES" FILM DE CLAUDE LANTIER "MISERABLES" FILM DE CLAUDE LANTIER

VERSION FRANÇAISE A L'AFFICHÉ!

CINÉPLEX ODEON QUARTIER LATIN	CINÉPLEX ODEON DAUPHIN	CINÉPLEX ODEON LANGELIER	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON LONGUEUIL (Place)	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Galerias)	CINÉPLEX ODEON ST-BRUNO	CINÉPLEX ODEON ST-EUSTACHE	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE
----------------------------------	---------------------------	-----------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	----------------------------	-------------------------------	--------------------------------

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CINÉPLEX ODEON FAUBOURG	CINÉPLEX ODEON LACORDAIRE 11	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON CAVENDISH (Mail)	CINÉPLEX ODEON POINTE-CLAIRE	CINÉPLEX ODEON ST-BRUNO	CINÉPLEX ODEON BROSSARD
----------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	----------------------------	----------------------------

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS

BELMONDO DELON PARADIS ICHANCE SUR2

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS

«UN FILM TOTALEMENT
ROMANTIQUE ET LYRIQUE!»
— DAVID ANSEN, NEW YORKER

«★★★★★»
"LA CITÉ DES ANGES"
EST EN PLEIN VOL."
— BOB TUCKER, TORONTO SUN

«UN FILM DÉLICIEUX!»
— RICKY JAY, LE DEVOIR

«★★★★★»
"LA CITÉ DES ANGES"
EST UN FILM POUR
LES AMOUREUX C'EST
UNE ROMANCE
ANGÉLIQUE QUI VOUS
IRA DROIT AU CŒUR."
— LARRY B. HICKS, CALGARY SUN

«UN RÊVE
ROMANTIQUE.»
— MICHAEL D. BEE,
VICTORIAN TIMES (TORONTO)

«C'EST UNE
GRANDE HISTOIRE
D'AMOUR, TENDRE,
DRÔLE, ÉLEGANTE,
SURREALISTE
ET
DIVERTISSANTE.»
— MONTELEONE, MONTREAL GAZETTE

«C'EST UNE
ROMANCE
FÉRIQUE.»
— JAY KIMBLE, VICTORIAN TIMES

NICOLAS GAGE MEG RYAN

LA CITÉ DES ANGES

VERSION FRANÇAISE DE CITY OF ANGELS

A L'AFFICHÉ!

CINÉPLEX ODEON QUARTIER LATIN	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Galerias)	CINÉPLEX ODEON ST-BRUNO	CINÉPLEX ODEON ST-EUSTACHE	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Galerias)	CINÉPLEX ODEON ST-BRUNO	CINÉPLEX ODEON ST-EUSTACHE	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE
----------------------------------	--------------------------------	------------------------------------	----------------------------	-------------------------------	--------------------------------	------------------------------------	----------------------------	-------------------------------	--------------------------------

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CINÉPLEX ODEON FAUBOURG	CINÉPLEX ODEON LACORDAIRE 11	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON CAVENDISH (Mail)	CINÉPLEX ODEON POINTE-CLAIRE	CINÉPLEX ODEON ST-BRUNO	CINÉPLEX ODEON BROSSARD
----------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	----------------------------	----------------------------

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS

Robert Downey Jr. Heather Graham Natasha Gregson Wagner

«UNE AMBIANCE LOURDE D'ÉROTISME!
Renversant et imprévisible»

«AUDACIEUX ET PROVOCANT.»
— Stephen Farber, MOVIELINE

TWO GIRLS AND A GUY

13 A L'AFFICHÉ! CINEPLEX ODEON ÉGYPTIEN

tous les jours: 1:10 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

Rien de plus dangereux que quelques bons gars...

Où cherche à tuer le temps.

the big hit

A L'AFFICHÉ!

CINÉPLEX ODEON ATWATER	CINÉPLEX ODEON LACORDAIRE 11	CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODEON LONGUEUIL (Place)	CINÉPLEX ODEON LAVAL (Galerias)	CINÉPLEX ODEON ST-BRUNO	CINÉPLEX ODEON ST-EUSTACHE	CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE
---------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	----------------------------	-------------------------------	--------------------------------

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS

le Coeur au poing

13 A L'AFFICHÉ! CINEPLEX ODEON ÉGYPTIEN

tous les jours: 1:10 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

«Un film fascinant qui nous accroche du début à la fin.»
— Daniel Rioux, LA JOURNAL DE MONTRÉAL

ARTEMISIA

La passion interdite d'une femme
Avec Valentina Cervi, Michel Serrault, Miki Manojlovic

PRÉCÉDÉ DU COURT-MÉTRAGE

L'ABOMBE AU CHOCOLAT (Prix Supercinéma - 1998)
un film de Sylvie Rosenthal

DIV. PASCAL MONTPETIT MARKITA BOIES DENIS MERCIER

13 A L'AFFICHÉ! CINEPLEX ODEON COMPLEXE DESJARDINS

Tous les jours: 1:20 - 4:00 - 6:50 - 9:15

LES DEUX COMÉDIES DE L'ANNÉE!

BOYS

CLAVIER RENÉ ROBIN CHAZEL

LES COULOIRS DU TEMPS

LES VISITEURS II

POIRE

A L'AFFICHÉ AUX CINÉ-PARCS!

«LES VISITEURS» aussi à l'affiche au cinéma QUARTIER LATIN

«LES BOYS» aussi à l'affiche aux cinémas GATINEAU et JOLLETTE

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS

«...DE GRANDS MOMENTS DE DÉLIRE...
comédie de situations, absolument délicieuse...»
— Daniel Rioux, JOURNAL DE MONTRÉAL

KATHARINA/RENN PRODUCTIONS
présentent
BERNARD CAMPAN
DIDIER BOURDON
LE PARI

«LES TROIS FIERS»

13 A L'AFFICHÉ! CINEPLEX ODEON QUARTIER LATIN

Tous les jours: 2:10 - 4:45 - 7:20 - 10:00
Coucher tard ven., sam.: 12:20

«Sur les traces de
Martin Scorsese»
«On est pas loin
du miracle»

«Les acteurs sont
tous prodigieux.
C'est du noir extrême,
beau et effrayant
à voir absolument»

J'IRAI AU PARADIS

«L'ENFER EST ICI»

un film de XAVIER DUBRINGER

ARNAUD GIOVINETTI GÉRARD LAROCHE CLAUDE KEIM

16 A L'AFFICHÉ! CINEPLEX ODEON QUARTIER LATIN

Tous les jours: 12:15 - 8:45
Coucher tard ven., sam.: 11:30

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS

Fugitives Épiphanies : un travail de groupe

MANON RICHARD
collaboration spéciale

Difficile de ne pas s'ennuyer de la présence d'Irène Stamou dans ses *Fugitives Épiphanies*. La chorégraphe nous avait prévenus, elle veut tendre davantage vers le travail de groupe, en particulier dans cette pièce, mais il faut un temps avant de s'habituer et plonger dans un monde qui, cette fois, se conjugue essentiellement au masculin, la distribution comptant trois hommes et une femme.

Fugitives Épiphanies regroupe trois pièces, un solo et deux duos qui évoquent tour à tour la solitude, la quête et la libération. La scène dénudée est sobrement habillée de lumière et de mots grecs qui sont projetés au sol et en fond de scène à différents moments de ce triptyque.

Le solo, *Ravished by the Break of Dawn*, a déjà été présenté au Festival international de nouvelle danse. Interprété par Ken Roy il révèle un homme dérouté, rempli d'interrogations, avide de réponses qu'il tentera vainement d'obtenir.

Dans la deuxième section, *Devouring Muses*, Irène Stamou voulait évoquer la relation avec les muses. Pour cette création elle s'est notamment inspirée d'un stage qu'elle a suivi en Grèce, en 1996, où elle a étudié les danses grecques masculines dont elle avait déjà apprivoisé certains aspects lorsqu'elle était enfant.

Plusieurs sections de ce duo, interprété par Jacques Moisan et Mark Eden-Towle, sont teintées de ce bagage. La beauté des mouvements et la compassion qui se dégagent de ces passages nous rappellent à qui l'on a affaire. Néanmoins on perd souvent le fil que veut nous tendre la chorégraphe. On le retrouvera dans la dernière partie, *Fugitive Épiphanie*.

Là, dos aux spectateurs, une femme simplement vêtue d'une immense jupe de bandes de papier avance lentement vers un homme recroquevillé sur le sol. La muse, cette fois, jouera son rôle sans défaillir. Le pauvre hère reviendra des ténèbres en moins de deux. Sa fougue et sa vitalité laisseront loin derrière le personnage dérouté de *Ravished by the Break of Dawn*. Lin Snelling, dans l'interprétation de la muse, marque ce triptyque d'un moment de grâce particulièrement émouvant.

En parcourant l'ensemble de ces *Fugitives Épiphanies*, on reconnaît la signature métissée de la chorégraphe. Le vocabulaire contemporain se fonde dans celui que lui a légué la Grèce, sa terre natale, pour créer un langage corporel inusité, intense et poétique.

Cet aspect est d'ailleurs renforcé par un poème qu'a composé Stamou et qui est chanté « a capella » par un chœur de dix voix. La très belle trame musicale du spectacle, signée par le compositeur belge Walter Hus, amplifie toutes les cordes sensibles de l'oeuvre.

Fugitives Épiphanies évoque des personnages qui semblent tantôt sortir de l'antiquité tantôt de notre époque. Le flot d'ombre et de lumière qui les habite témoigne d'une quête sans cesse renouvelée. Un chemin qu'Irène Stamou parcourt avec l'opiniâtreté de ceux qui veulent des réponses.

Fugitives Épiphanies. Chorégraphe : Irène Stamou. Interprètes : Jacques Moisan, Ken Roy, Mark Eden-Towle, Lin Snelling. Musique : Walter Hus. Éclairages : Lucie Bazzo. Costume/ Maquillage : Angelo Barsetti et Irène Stamou. Confection des costumes : Julio Mejia et Carole Courtois. À l'Agora de la danse jusqu'à samedi, 20h.

Le Soleil se couche

Vu les lecteurs trop peu nombreux et de faibles revenus publicitaires, l'hebdomadaire *Le Soleil* de Vancouver a sorti mercredi son dernier numéro. Publié depuis 30 ans, il était l'unique journal en français de la Colombie-Britannique. « C'était un cercle vicieux, a dit le président Patrick Morgenstern. Si les abonnés manquent, vous n'avez pas beaucoup d'annonceurs non plus, voilà pourquoi nous devons fermer le journal. » L'an dernier *Le Soleil* a décidé de produire un « vrai journal », remplaçant son effectif de bénévoles par des rédacteurs et journalistes professionnels. Mais le tirage est resté à 3300 exemplaires par semaine.



Fugitive Épiphanies, chorégraphie Irène Stamou, interprète (notre photo), Ken Roy.

Abonnés regardez C'est peut-être vous!

AIR FRANCE et Guy Latraverse
présentent

HOPERA

La Presse vous offre
la chance de gagner une paire
de billets pour le spectacle
de comédie s'inspirant
des grands airs
de musique classique :

HOPERA

qui aura lieu dès le 12 mai
au Monument National.
Une valeur de 75 \$.

Jusqu'au 2 mai 1998,
nous publierons
quotidiennement
les noms de 10 gagnants
abonnés à **La Presse**.
Ces personnes recevront
automatiquement leur prix
par la poste dans
un délai de 3 semaines.

Voici les chanceux d'aujourd'hui

Mme Mailloux Boisbriand
M. Poiré Fabreville
Mme Suzanne Papineau L'Assomption
M. Fontaine L'Assomption
M. Marcoux Oka
M. Gaston Lamarre Brossard
Mme Filiatrault Montréal
Mme Rita Beaulieu Anjou
M. Charbonneau Beloeil
M. Pierre Lamy St Laurent

La valeur totale des prix offerts
est de 3 750 \$. Les règlements
du concours sont disponibles
à **La Presse**. Les gagnants devront
répondre à une question d'habileté
mathématique pour mériter leur prix.

La Presse

Abonnez-vous et vous
pourriez être aussi parmi les
chanceux du jour.

EN BREF

Qabbani est mort

■ Le poète Nizar Qabbani, apprécié de plusieurs générations d'arabophones comme un maître du verset amoureux, vient de mourir, chez lui à Londres; âgé de 75 ans, il a succombé à un arrêt cardiaque. Syrien de naissance, Nizar Qabbani s'est fait connaître en 1954 avec le recueil *Enfance d'un sein*. Sur des sujets sociaux et politiques, il exprima également dans son oeuvre l'amertume suscitée par la rapide déroute des pays arabes devant Israël, en juin 1967. Nationaliste, Qabbani a beaucoup écrit sur le thème du conflit israélo-arabe et celui de la dictature. À Damas justement, le régime du président Hafiz al-

Asad, au pouvoir depuis 1970, comptait faire rapatrier dans son pays natal la dépouille du poète.

Un assassin raciste

■ Un tribunal a statué que la poursuite pourra amener en preuve des propos racistes exprimés par l'assassin d'Ennis Cosby, au procès qui doit débiter à la mi-juin. Mikhail Markhasev, 19 ans, aurait confié à un ami, Michael Chang, « J'ai descendu le nègre, c'est dans toutes les manchettes ». Selon le juge David Perez, le procureur peut utiliser cet élément s'il fait témoigner Chang. L'avocat de Markhasev s'opposait à cette divulgation, parce qu'incendiaire.

"DEUX FOIS BRAVO!"

SISKEL & EBERT

"HE GOT GAME est un triomphe!
Le premier grand film de 1998."

Neil Rosen, NY-1 NEWS

"Superbement joué, extrêmement
provocant et très divertissant."

Paul Wunder, WBAL RADIO

"Ambitieux
passionnant."

David Ansen, NEWSWEEK

"Puissant, provocant, un grand
gagnant. Denzel Washington
est excellent."

Pat Collins, WWOR-TV

"Vous devez voir HE GOT GAME. Vous serez
ébahis. Ce film est une révélation.
HE GOT GAME a tout pour plaire."

Cary Berglund, KCAL

"Un film qu'il faut voir!"

James Washington, DALLAS WEEKLY

"Une merveilleuse histoire
d'un père et de son fils."

Gene Siskel, CHICAGO TRIBUNE

Nouvelle musique
de PUBLIC ENEMY



Maintenant à l'affiche!

CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS
ANGRIGNON

FAMOUS PLAYERS
CENTRE EATON

FAMOUS PLAYERS
F.P.8 POINTE-CLAIRE

FAMOUS PLAYERS
CENTRE LAVAL

FAMOUS PLAYERS
F.P.8 GREENFIELD PARK

FAMOUS PLAYERS
COTE-DES-NEIGES

SON DIGITAL

CINEPLEX ODEON
COTE-DES-NEIGES

13
ANS+

"Un film délicieux. À voir!"

Charles Jew, Radio-Canada

Les Randonneurs

un film de Philippe Harel

Vincent Elbaz • Karin Viard

Geraldine Pailhas • Benoît Poelvoorde • Philippe Harel



CKOI
96.9 FM

TFI
INTERNATIONAL

Motion
INTERNATIONAL
Une société du Groupe Coscent

Maintenant à l'affiche!

CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS
PARISIEN

FAMOUS PLAYERS
CENTRE LAVAL

FAMOUS PLAYERS
F.P.8 GREENFIELD PARK

CINEMA PINE
STE-ADELE

À GAGNER : 35 livres témoignages Marie-Soleil

Auteure: Louise Bourbonnais
Édition: Stanké

Du 30 avril au 7 mai à Salut, Bonjour! et Salut, Bonjour week-end des extraits d'émissions avec Marie-Soleil Tougas seront présentés. Notez le titre de l'émission où elle apparaît et la date où vous avez vu l'extrait.

Tirage : 14 mai 1998

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____
Date de Salut, Bonjour! : _____
Titre de l'émission avec Marie-Soleil : _____
Pour participer, remplissez ce coupon et retournez-le à l'adresse suivante:
Concours livre témoignage Marie-Soleil
Case postale 2700, Montréal, Québec H2L 4K6
* Fac-similes acceptés

La Presse

TVA

B.A.R.F : intégrité, fidélité, fraternité...

RICHARD LABBÉ
collaboration spéciale

Tout vient à point à qui sait attendre, dit-on. Pour B.A.R.F., ce bon vieux proverbe résume assez bien les douze dernières années. Ils auraient très bien pu tout lâcher, les mecs de B.A.R.F.

Après tout, quand on joue du hardcore à Montréal, les fins de mois sont souvent difficiles. « Mais lorsqu'il y a des jeunes, il y a un public pour le hardcore », précise Marc Vaillancourt, chanteur du groupe.

Vaillancourt a raison : les jeunes auront toujours besoin d'un p'tit défoulement. Ils veulent encore se faire brasser la cage et recevoir ces rafales de décibels pour oublier un quotidien souvent lassant. Dans nos contrées, Groovy Aardvark et GrimSkunk ont amplement démontré qu'un rock décapant pouvait faire craquer les jeunesses malgré l'indifférence chronique des grandes FM. Ce pari étant gagné, c'est maintenant au tour de B.A.R.F., vénérable groupe de l'underground montréalais, de monter dans le ring. Ce soir, après trois albums et douze ans de travail, Vaillancourt et ses copains s'attaquent au Spectrum pour une deuxième fois.

« Ça va être un de nos plus gros shows, c'est certain », affirme le chanteur, manifestement enthousiaste au bout du fil. Il poursuit : « J'ai 30 ans. Quand j'étais plus jeune, le Spectrum, c'était LA place pour voir les groupes. Et là, c'est à notre tour... »

Question de timing, sans doute. Marc Vaillancourt le réalise fort bien : l'underground montréalais



B.A.R.F (notre photo) sera au Spectrum, ce soir, avec Ghoulunatics, Grime et Hate.

bénéficie présentement d'un vent favorable. Un vent qui souffle bien au-delà des frontières habituelles. « Les temps changent. Depuis trois ou quatre ans, on sent qu'il se passe quelque chose. Les médias nous donnent enfin un coup de main. Et là, y'a un gars de *La Presse* qui m'appelle... Ça fait du bien. C'est bon qu'il y ait une ascension, sinon, ça serait assez décourageant. »

Pour B.A.R.F., l'ascension a peut-être débuté lorsque Vaillancourt a enregistré *Le p'tit bonheur* (le classique de Félix Leclerc) avec ses amis de Groovy Aardvark. Un geste imprévu, une idée folle qui a valu à Groovy Aardvark et à Marc Vaillancourt un hit aussi surprenant qu'inespéré.

« On a pensé à ça un certain soir aux Foutounes électriques, relate Vaillancourt. J'étais là avec deux gars de Groovy, on était devant un pichet... On blaguait et deux heures plus tard, on décidait de reprendre une toune de Félix. Et c'est devenu un succès. J'étais assez étonné... »

Chanteur étonné, donc, mais public tout aussi étonné. Rien de neuf de ce côté : Vaillancourt et B.A.R.F ont toujours vagabondé sur des territoires peu communs sans jamais se soucier de rien. Intégrité, fidélité et fraternité, pourrait-on dire. Évidemment, ce parcours a permis au groupe de devenir une référence dans le milieu hardcore-alterno. Car B.A.R.F., doit-on le préciser, re-

présente assez bien l'esprit créatif qui anime la faune alternative d'ici : refus des conventions, refus des modes... et textes bilingues crachés avec fougue.

« Mais on nous considère avant tout comme un groupe francophone, précise Vaillancourt en terminant. Ce, même si on chante 50 % de nos chansons en français, et 50 % en anglais. Quand on a commencé, on suivait la vague anglophone, c'était comme ça. Mais il n'y a pas de règles pour nous. Ça sort comme ça nous plaît. De toute façon, quand je chante, y'a personne qui comprend mes paroles ! »

B.A.R.F sera au Spectrum, ce soir, avec Ghoulunatics, Grime et Hate.

Pornographie : Larry Flynt s'est rendu aux autorités

Agence France-Presse
CHICAGO

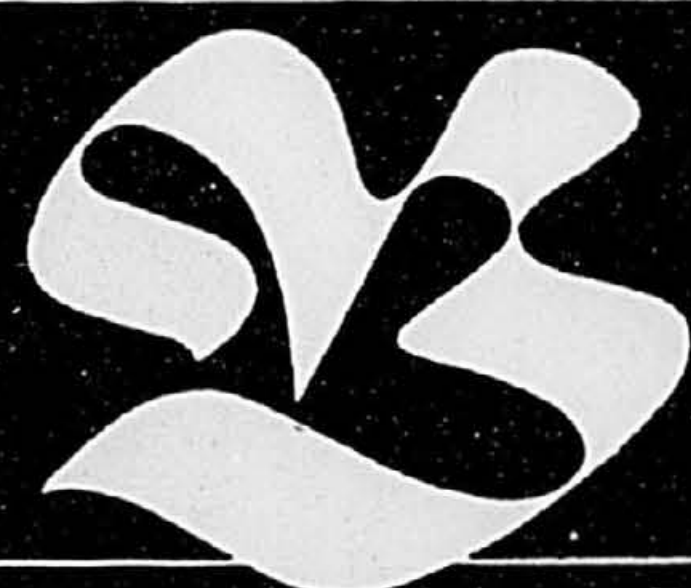
Le patron du magazine *Hustler*, Larry Flynt, inculpé de quinze chefs d'accusation, notamment d'attentat à la pudeur et d'incitation à la pornographie, s'est rendu hier aux autorités à Cincinnati, a annoncé son frère Jimmy.

« Il est en prison en ce moment mais il devrait en sortir dans deux heures », a affirmé à l'AFP depuis Cincinnati Jimmy Flynt, lui-même brièvement incarcéré dans le cadre de cette affaire il y a deux semaines.

Larry Flynt, dont l'histoire a été portée au cinéma par Milos Forman, et son frère Jimmy ont fait l'objet au début du mois de la part d'un « grand jury » (chambre de mise en accusation) de neuf inculpations pour attentat à la pudeur, de trois autres pour avoir distribué du matériel pornographique à des mineurs et de plusieurs autres encore pour association de malfaiteurs notamment.

Larry Flynt était revenu l'année dernière à Cincinnati pour y ouvrir dans le centre-ville un magasin de vente de matériel pornographique.

Les frères Flynt se voient reprocher d'avoir vendu des vidéocassettes pornographiques, dont une à un mineur de 14 ans, au début de l'année, en violation des lois de l'Ohio.



MON MAGASIN
MON STYLE
DEPUIS 1670

Ouverture
à 8 h 30!

La Baie célèbre son
328^e
anniversaire
le samedi 2 mai 1998!

25 % de rabais
sur presque toute* la marchandise
à prix ordinaire, à la Baie

*Voyez la liste des exceptions en magasin.

**Plus des aubaines
surprises...**

Sans oublier...

LE SOLDE N° 1

notre solde imbattable

ENEZ FÊTER ET ÉCONOMISER À LA BAIE